

# GRAND BESANÇON

SEPTEMBRE - OCTOBRE 2015 N°71

ÉCONOMIE  
**METALIS s'agrandit  
à Chaudfontaine**

COMMUNE  
À L'HONNEUR  
**Chalezeule accueille  
Partie de Campagne**

HISTOIRE  
**L'aérodrome de  
Thisse se dévoile**

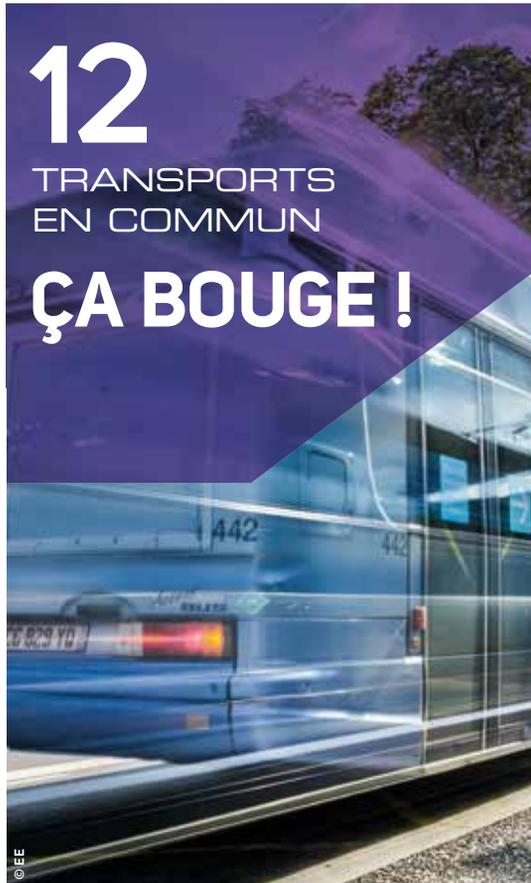
**Transports  
en commun :  
ça bouge !**

Amagney  
Arguel  
Audeux  
Avanne-Aveney  
Besançon  
Beure  
Boussières  
Brillans  
Busy  
Chalèze  
Chalezeule  
Champagnay  
Champoux  
Champvans-les-Moulins  
Châtillon-le-Duc  
Chaucenne  
Chaufontaine  
Chemaudin  
Dannemarie-sur-Crète  
Deluz  
École-Valentin  
Fontain  
Franois  
Genes  
Grandfontaine  
La Chevillotte  
La Vèze  
Le Gratteris  
Les Auxons  
Larnod  
Mamirolle  
Marchaux  
Mazerolles-le-Salin  
Miserey-Salines  
Montfaucon  
Montferrand-le-Château  
Morre  
Nancray  
Noironte  
Novillars  
Osselle  
Pelousey  
Pirey  
Pouilley-les-Vignes  
Pugey  
Rancenay  
Roche-lez-Beaupré  
Routelle  
Saône  
Serre-les-Sapins  
Tallenay  
Thise  
Thoraise  
Torges  
Vaire-Arcier  
Vaire-le-Petit  
Vaux-les-Prés  
Vorges-les-Pins

- 04** **Arrêt sur images**
- 06** **Grand Besançon au quotidien**
- 10** **Économie**  
CETRA INFORMATIQUE s'installe sur la zone du Noret
- 12** **Dossier**  
Transports en commun : ça bouge !
- 20** **Expressions politiques**  
Tribune libre des élus communautaires
- 23** **Commune à l'honneur**  
Chalezeule campagne commerciale (mais pas que)
- 25** **L'actu des communes**  
Marchaux, Le Gratteris, Miserey-Salines, Beure, Boussières, Avanne-Aveney, École-Valentin
- 28** **Rencontre**  
Yann Cherdo, l'ingénierie c'est son violon
- 30** **Conservatoire**  
**Écoles de musique**
- 32** **Sortir**
- 34** **Patrimoine / Histoire**  
L'aérodrome de Thise se dévoile

RETROUVEZ VOTRE AGGLO EN LIGNE SUR

**MAGAZINE BIMESTRIEL - COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU GRAND BESANÇON** - La City, 4, rue Gabriel Plançon - 25043 Besançon cedex - Tél. 03 81 65 07 00, fax : 03 81 82 29 60  
 • Courriel : [magazine@grandbesancon.fr](mailto:magazine@grandbesancon.fr) - [www.grandbesancon.fr](http://www.grandbesancon.fr)  
 • Directeur de publication : Jean-Louis Fousseret • Direction de la communication : Thomas Roussez • Direction de la rédaction : Florian Pasqualini • Comité éditorial : Gabriel Baulieu, Martine Menigoz, Thomas Roussez, Florian Pasqualini • Rédaction : Nadine Eybert-Baud, Katia Mairey, Véronique Vuillemin-Filippi, Nicolas Bruder, Direction Communication Grand Besançon • Crédit photo couverture : Emmanuel Eme • Crédit photo : Jean-Charles Sexe, Jack Varlet, Olivier Perrenoud, Emmanuel Eme, DR, sauf mention contraire • Dessin d'illustration : Jean-Michel Mourey • Maquette - mise en page : @scoopcommunication - Impression : Groupe MAURY, zone industrielle, 45330 Malesherbes • Distribution : La Poste • Régie publicitaire : Agence ELIXIR Besançon 03 81 81 28 75 • Représentant légal : Jean-Louis Fousseret • Dépôt légal : septembre 2015 - N° ISSN 1634-3476 - Édité à 94 500 exemplaires.



23



© EE



34



© OP

**GABRIEL BAULIEU**

1<sup>er</sup> Vice-président du Grand Besançon  
Maire de Serre-les-Sapins

**JEAN-LOUIS FOUSSERET**

Président du Grand Besançon  
Maire de Besançon

## LA RENTRÉE DE TOUTES LES MOBILITÉS !

Les transports facilitent grandement notre vie quotidienne, tout en contribuant à l'attractivité de nos territoires.

Le développement et la qualité des déplacements, sur les 58 communes de l'agglomération, nous mobilisent donc chaque jour. Le Grand Besançon continue ainsi à investir dans son réseau de transports collectifs et à encourager l'intermodalité, grâce aux parcs relais, aux pôles d'échanges, aux gares TER, aux aménagements cyclables ou à l'autopartage.

Ce soutien du Grand Besançon aux modes de transport « doux » s'inscrit dans la démarche globale de transition énergétique portée au niveau national. Face à ce défi écologique prioritaire, et pour y apporter des réponses locales, le Grand Besançon adapte en effet l'ensemble de ses politiques : transports, habitat, aménagement... Ses actions ont d'ailleurs été récompensées par plusieurs prix d'excellence.

Avec ses 600 kilomètres de lignes maillées, le Grand Besançon possède un réseau de transport performant qui permet déjà à tous

ses habitants de se déplacer plus facilement et à moindre coût. Dans un esprit de responsabilité, tout en tenant compte du contexte financier difficile, nous continuons à nous montrer innovants et ambitieux dans ce domaine. Dès 2017, un nouveau transport collectif en site propre reliera la gare Viotte à TEMIS, via le campus de la Bouloie. Grâce à des couloirs réservés à la circulation des bus, les voyageurs gagneront encore en temps de parcours et surtout en régularité.

Pour que les services proposés soient toujours plus conformes à vos attentes, de nouveaux tracés ajustés aux besoins et des fréquences renforcées viennent compléter, en cette rentrée, une offre déjà dense.

Pour en savoir plus, et découvrir les nouveautés de la rentrée, nous vous invitons à parcourir le dossier de ce magazine. Tram, bus, vélo, marche à pied : simple et pratique... libre à vous de choisir le mode de déplacement qui vous convient ou de les combiner, vous avez l'embaras du choix !

Nous vous souhaitons une excellente rentrée.



©JY

# Un été chargé en émotions !



©EE

## MARDIS DES RIVES

Près de 5 000 personnes ont assisté tout au long de l'été aux 8 concerts des Mardis des rives dans les communes du Grand Besançon comme ici à Avanne-Aveney.

## 14 JUILLET

Les communes de l'agglomération se sont embrasées pour le 14 juillet avec des feux d'artifice magnifiques comme ici à Besançon...



... ou à Roche-lez-Beaupré.



### FESTIVAL ORGUES EN VILLE

Le Festival Orgues en ville a su, comme chaque année, faire partager des émotions à travers musiques, films et spectacles. À la cathédrale Saint-Jean de Besançon, c'est Charlie Chaplin qui a conquis le public.



### VITAL ÉTÉ

Les enfants ont pu s'initier à un panel complet d'activités sportives grâce aux animations de Vital'été. Les plus téméraires ont même escaladé jusqu'à plus de 6 mètres !



Internet est désormais accessible gratuitement à Besançon avec WIFILIB.

SYBERT

## Composter... même dans les petits immeubles !

Le saviez-vous : dès 6 logements dans un habitat collectif, le SYBERT – en charge du traitement des déchets pour le Grand Besançon et 6 intercommunalités environnantes –, vous accompagne pour mettre en place un équipement de compostage au pied de votre immeuble... et ce dans toutes les communes. Cette pratique bien développée en ville et dans quelques communes (Pirey, École-Valentin, Beure...) peine cependant à s'étendre hors de Besançon, « qui concentre 230 sites de compostage collectif contre 30 en périphérie », regrette le SYBERT. « Le public pense en effet, à tort, que seuls les grands ensembles d'immeubles peuvent prétendre à des installations de compostage en bas de chez eux ». Il suffit que quelques habitants d'une petite copropriété en fassent la demande pour que



le SYBERT effectue une étude de faisabilité puis assure un véritable accompagnement. Mini formation des « guides-compoteurs » (une personne référente et volontaire sur place), fournitures du matériel (composteurs, broyeurs, bio-seaux), petite fête inaugurale et visites régulières sur place : durant un an, le SYBERT suit de très près cette aventure collective pour un prix forfaitaire de 106 € (de 6 à 25 logements). Pensez-y, le compostage en bas de chez vous, c'est 30 % de matières organiques biodégradables en moins dans vos poubelles... et sur votre facture.

Infos : [www.sybert.fr](http://www.sybert.fr)  
03 81 87 85 23 –  
[compostage@sybert.fr](mailto:compostage@sybert.fr)

## De la composition de nos poubelles

L'opération de caractérisation des ordures ménagères menée par le SYBERT pour connaître la composition de nos poubelles grises (déchets résiduels, recyclables, compostables, toxiques...) fait apparaître des résultats encourageants par rapport à 2009, avec une baisse de 29 % des déchets (soit 154 kg/an/hab) et deux fois moins de déchets organiques et recyclables. Les actions d'incitation au tri, au compostage, portent leurs fruits même s'il reste des marges de progrès avec 6 400 T de déchets potentiellement recyclables et encore 7 600 T de biodéchets à composter. Les habitants du SYBERT sont donc plus sensibilisés et impliqués au geste de prévention des déchets que la moyenne nationale, mais il faut poursuivre l'effort, notamment pour éviter les confusions entre réduction de déchets et tri sélectif.

## Internet en toute liberté

Il est désormais possible de se connecter gratuitement à Internet à très haut débit dans les rues bisontines. Collé à l'oreille, « greffé » à la main ou rangé dans une poche, le smartphone n'est jamais très loin. Avec un nombre d'utilisateurs grandissant et de nouveaux usages d'information et de communication, Internet est devenu omniprésent dans notre quotidien. C'est pourquoi l'agglomération et la Ville de Besançon viennent d'installer une première antenne qui donne accès à un réseau Wifi gratuit et très haut débit. De la gare Viotte à la Citadelle, du Palais des Sports à la place Granvelle, à pied ou en Tram, chacun peut se connecter librement au Wifilib. Il suffit, pour cela, de créer un compte d'accès et d'accepter de recevoir une publicité toutes les demi-heures. À moyen terme, un portail de services gratuits sera même à disposition des usagers pour faciliter les démarches et recherches d'information. En charge de l'aménagement numérique, le Syndicat Mixte Lumière fourni à l'opérateur Afone l'infrastructure nécessaire à la mise en place de cette expérimentation prévue initialement pour 6 mois. De son côté, Afone procède aux investissements liés à la mise en service et à l'exploitation de ce réseau.



## EN BREF

### Le SYBERT au Parlement européen

En juin, le SYBERT organisait au Parlement européen à Bruxelles une conférence autour de l'économie circulaire et de la gestion des bio-déchets. Accompagné d'autres collectivités européennes, le SYBERT a partagé son expérience avec des eurodéputés et des représentants d'institutions européennes. Présidente du SYBERT, Catherine Thiebaut a démontré qu'à travers « *Waste on a diet* » (les déchets au régime), la politique globale menée par le SYBERT porte ses fruits : réduction de 63 kg/an/hab des déchets résiduels en 5 ans, hausse de 9 points de la valorisation des déchets, le tout en maîtrisant le coût supporté par l'habitant (90 € max.).

Infos : [www.sybert.fr](http://www.sybert.fr)

### Païement de vos impôts : simplifiez-vous la vie !

Optez pour des solutions de paiement simples, pratiques, sûres et valables pour l'impôt sur le revenu comme pour la taxe d'habitation, la taxe foncière ou votre redevance sur les ordures ménagères. Payez directement en ligne ou par smartphone ou bien choisissez le prélèvement automatique et évitez les risques d'oubli. Pour cela, rendez-vous sur le site :

Infos : [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr)

### La péniche Vauban déplacée à Tarragnoz

Le Vauban, un des deux bateaux à passagers qui proposent des visites fluviales de la boucle de Besançon, habituellement installé près du Pont de la République, va devoir déplacer son lieu d'embarquement et de stationnement pour quelques mois en raison de travaux de restauration de berges effectués sous maîtrise d'ouvrage de la Ville de Besançon. Le lieu d'embarquement du bateau sera ainsi localisé temporairement à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2015 et pour une durée prévisionnelle de 4 mois au Faubourg Tarragnoz.

Infos : [Péniche Vauban](http://Péniche Vauban) :

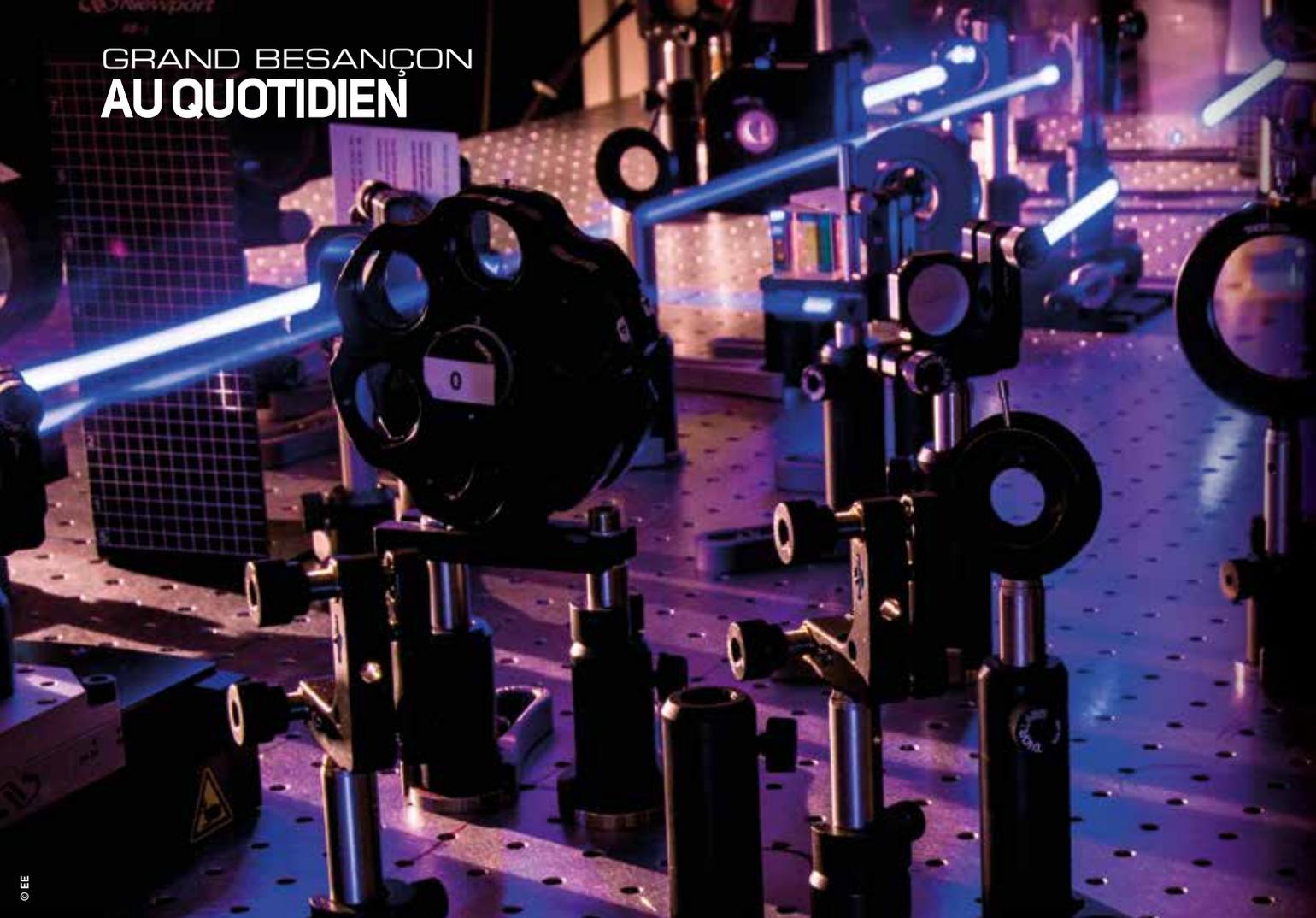
☎ 03 81 68 13 25

## Prime transport aux salariés !

Vous êtes salarié ? Le montant de votre abonnement peut être réduit de moitié grâce à la prise en charge de votre employeur. Ainsi, si vous achetez un abonnement mensuel Sésame à 39,50 €, votre employeur vous remboursera 19,75 €. Votre abonnement vous reviendra alors à 0,70 € par jour pour des voyages à volonté du premier au dernier jour du mois et l'accès gratuit aux parkings relais !

Infos : 03 81 48 12 00





## Diagnosics pour la performance énergétique

**Les communes du Grand Besançon adhérentes au Conseil en Énergie partagé poursuivent leurs efforts dans le domaine de l'éclairage public et du bâtiment.**

Après le succès en 2014 d'une première vague de diagnostics de l'éclairage public dans 19 communes, 9 autres communes en ont bénéficié cette année.

Ce document leur permet de mettre en œuvre les travaux nécessaires pour entretenir leur parc, réaliser surtout des économies d'énergie et gérer au mieux l'éclairage des rues. Concernant le patrimoine communal bâti, des thermographies ont été réalisées sur les bâtiments proposés par les communes. La caméra

thermique permet de visualiser les températures des différentes zones et de mettre en évidence l'état de l'isolation et les ponts thermiques. 11 communes de l'agglomération ont d'ores et déjà fait appel à ce procédé en vue d'améliorer l'isolation et le confort intérieur de leurs bâtiments. Une trentaine d'entre eux au total ont ainsi été examinés. Rappelons que ces services font partie des prestations, (parmi d'autres), proposées par le service CEP aux 29 communes qui ont choisi d'adhérer.

## Le Jour de la Nuit : éteignez les lumières !

Gennes, Montfaucon, Nancray, Morre, Larnod et Fontain ont un point commun :

l'éclairage public s'éteint dans ces communes durant une partie de la nuit. À la clé, des économies d'énergie et en euros, le respect de la biodiversité et la redécouverte d'un ciel étoilé. Pour fêter cet engagement en faveur de la transition énergétique et à l'occasion de la manifestation « *Le jour de la nuit* », ces 6 communes et le Grand Besançon vous invitent vendredi 9 octobre pour une randonnée nocturne ponctuée d'animations. De quoi enchanter petits et grands sur les sentiers entre Gennes et Montfaucon ! Le départ sera donné depuis le marché de Gennes aux alentours de 19h.



Plus d'infos à venir sur [www.grandbesancon.fr](http://www.grandbesancon.fr) et la page [Facebook du Grand Besançon](#).

## L'agglomération s'offre le « LUX »

Déclarée « Année de la lumière » par l'UNICEF, sous l'impulsion du président de FEMTO-ST, John Dudley, 2015 sera toute auréolée d'actions pédagogiques, ludiques et conviviales à travers LUX, programme international kaléidoscopique dédié à la Lumière et à ses champs technologiques. Entre arts et sciences, une cinquantaine de propositions culturelles grand public sont à découvrir cet automne dans toute la région. Décliné localement par l'Université, l'institut FEMTO-ST et la Grosse entreprise, LUX nous fait pénétrer dans les mystères de la lumière, rencontrer des chercheurs et vivre des moments lumineux. À Besançon, des expositions sont à voir en octobre à la Fabrika sciences (16 route de Gray), au Jardin botanique (Place Leclerc), au Gymnase (1 chemin du Fort Griffon). Le 6 octobre, une soirée cinéma aura lieu au Kursaal. Des ateliers, des conférences, des visites guidées multiplieront les approches et les éclairages. Du 8 au 11 octobre, la Fête de la Science marquera un temps fort avec deux journées réservées aux scolaires les jeudis et vendredis, le Village des sciences aux Prés-de-Vaux sera tout à eux pour des jeux, des manips, des parcours. L'inauguration et l'ouverture du site au grand public sont prévues le 9 à partir de 17h, en musique et en illuminations. Durant ce week-end, scientifiques et artistes accueilleront la curiosité des enfants comme des grands, avec une nuit spéciale le 10 jusqu'à 1h du matin... Laissons-nous éblouir !

➤ **Pour en savoir plus**  
[www.lux2015.org](http://www.lux2015.org) – [www.lumiere2015.fr](http://www.lumiere2015.fr)

## Festival de musique : 68<sup>ème</sup> !

1 000 artistes invités ! C'est dire l'engouement du Festival de musique de Besançon Franche-Comté qui réunira pour cette 68<sup>ème</sup> édition, programmée du 10 au 26 septembre, la fine fleur du monde musical. Le grand répertoire symphonique et les romantiques allemands (Brahms, Schumann...) seront particulièrement à l'honneur cette année, joués par de prestigieuses formations telles que l'Orchestre de Chambre de Paris ou la Philharmonie Royale de Flandre. Gratuit et en plein air le 11 septembre, le concert d'ouverture des Prés-de-Vaux, proposé par l'Orchestre Victor Hugo Franche-Comté, fera écho à la Citadelle, parée de fresques lumineuses. Pour cette 68<sup>ème</sup> édition, la quinzaine déroulera le tapis rouge aux artistes, parmi lesquels Abdel Rahman El Bacha, François-Frédéric Guy, Andrés Schiff

ou encore Benoît Haller. Les concerts sans chef, nouvelle approche musicale, le célèbre « *Fine Arts Quartet* », les pianos-bar seront d'autres pépites musicales à ne pas rater... En parallèle, le 54<sup>ème</sup> Concours international de jeunes chefs d'orchestre présidé par Dennis Russel Davies, mettra en lumière les talents de demain, du 15 au 20 septembre. Seuls 20 candidats, sur les 248 qui ont tenté les présélections, s'affronteront pour remporter le Grand Prix.

➤ **Infos :**  
[www.festival-besancon.com](http://www.festival-besancon.com)



## EN BREF

### L'habitat participatif a de l'avenir

L'habitat participatif est une démarche permettant à des groupes d'habitants de concevoir, créer et gérer leur habitat collectivement, en fonction de leurs besoins réels, avec possibilité d'optimiser les espaces et ressources, notamment en matière de surfaces et services partagés. Ainsi, la Ville de Besançon a lancé un appel à projet sur 3 sites chemin des Montarmots, rue Amédée Thierry, rue Dürer à Besançon. Célibataire ou couple avec enfants, groupe constitué ou même professionnel prêt à s'engager, vous pouvez candidater, vous investir dans la construction d'une résidence collective.

➤ **Infos :** ☎ 03 81 87 80 35

### Bienvenue aux étudiants !

La rentrée se fête à l'Université de Franche-Comté, qui chaque année, organise avec de nombreux partenaires un programme de plusieurs manifestations pour souhaiter la bienvenue aux étudiants. Le 24 septembre, « *Bienvenue au campus* » marque le début des festivités, suivie par « *Besançon rencontre ses étudiants* » le 1<sup>er</sup> octobre et les 10 ans de la Maison des étudiants le 14 octobre. Informations utiles, « *Color campus* », expositions, rencontres, visites, balades à vélo et soirées conviviales – apéro-langues – sont notamment prévus durant ces journées.

➤ **Programme sur**  
[actu.univ-fcomte.fr](http://actu.univ-fcomte.fr)

### Le 1<sup>er</sup> Pass étudiant

Nouvel outil commun de l'Université Bourgogne Franche-Comté (UBFC) et premier grand projet de cette communauté, le Pass'UBFC fait sa rentrée ce 1<sup>er</sup> septembre. Au service des 54 000 étudiants et 7 000 personnels (dont le CROUS) cette carte multiservices offre de nombreuses fonctionnalités dans les établissements de Besançon-Dijon-Belfort-Montbéliard... Elle permet l'identification pour les examens et la scolarité, la restauration, l'emprunt dans les bibliothèques, l'accès à des laboratoires, parkings de résidences, salles informatiques tout en proposant un paiement avec la nouvelle monétique « *Izly* » qui remplace le système Moneo.



# Ces entreprises qui s'enracinent durablement dans l'agglo

## Chaufontaine

### Metalis Group mise sur la recherche et développement

Spécialiste du découpage et de l'emboutissage de précision ou encore du surmoulage de pièces métalliques, Metalis développe son site de Chaufontaine avec un nouveau bâtiment de 2 400 mètres carrés. La société, qui compte deux implantations dans le Doubs (le second à Pont-de-Roide) a choisi le Grand Besançon pour y installer son siège social où travaillent 180 personnes et

s'y développer, en raison notamment du savoir-faire local dans les microtechniques et d'une main-d'œuvre de qualité. Le groupe a notamment fait appel à 17 fournisseurs locaux impliqués dans la construction du bâtiment. Grâce à un investissement de deux millions d'euros, soutenu par une aide de 75 000 € allouée par le Grand Besançon, l'entreprise va doubler sa surface d'exploitation, permettant au site de devenir, dès son ouverture prévue ce mois-ci, le centre technique européen du groupe. Elle y déploiera des capacités de production supplémentaires avec notamment l'installation d'une nouvelle ligne d'emboutissage profond et l'acquisition d'un laser fibre pour la petite et moyenne série. Fort de huit sites dans le monde, dont quatre en France, Metalis prévoit, grâce à cet investissement, de renforcer son effectif de Chaufontaine en recrutant 25 à 30 personnes (ingénieurs et techniciens) dans les prochaines années.



[www.metalis.fr](http://www.metalis.fr)

## Serre-les-Sapins

### Evoli évolue

Multiplier son chiffre d'affaires par deux et quasi doubler son effectif en seulement trois ans, on aimerait pouvoir le dire de toutes les entreprises... Evoli l'a fait ! Conception, fabrication (1 200 heures pour certains matériels), installation, maintenance, Evoli assure une prestation complète auprès du secteur agroalimentaire, certes préservé mais hautement exigeant. « Nous fournissons aux fromagères essentiellement (à 98 %), des process brevetés pour le moulage et le pressage des fromages, issus de notre bureau d'étude, et des cuves en cuivre et en inox de petit ou grand formats (jusqu'à 6 000 litres). Nous avons par exemple équipé l'ENIL de Mamirolle. Nous nous approvisionnons auprès de fournisseurs locaux en cuivre et en inox de qualité comme l'exige la fabrication du « chaudron » à Comté (l'inox chinois rouille...) » expose Stéphan Vital, dirigeant reprenneur de la société serri-sapinoise depuis 2012. « Soutenue



par le Grand Besançon à hauteur de 20 000 € au titre du FIE (Fond d'intervention économique), l'extension de l'atelier nous permet d'envisager notre développement en direction des Savoies et de la Suisse, vers les filières du Beaufort et du Gruyère en particu-

lier. » Avec un carnet de commandes bien rempli, l'équipe de 27 salariés devrait prochainement être encore renforcée par des agents qualifiés en soudure Tig inox...

[www.evoli.fr](http://www.evoli.fr) - ☎ 03 81 60 56 80

## De nouvelles entreprises investissent l'agglo



**Mamirolle**

### CETRA Informatique choisit la Zone du Noret

L'édition de logiciels de gestion pour les entreprises des secteurs agroalimentaires, CETRA Informatique en fait son cœur de métier depuis 1980. Elle développe autour de son logiciel phare Euragro des solutions standards et spécifiques aux industries des céréales, du lait et de la viande. Jusqu'ici basée à Valdahon, sa commune natale, la société s'apprête à transférer son siège social sur la zone du Noret à Mamirolle. Pour cela, les dirigeants Sébastien et Nicolas Fonteyne ont investi dans la construction d'un bâtiment de 400 m<sup>2</sup>, livrable fin 2015, pouvant accueillir 25 salariés. Objectif : assurer la croissance de la société en bénéficiant notamment des opportunités de recrutement dans l'environnement grand bisontin et du potentiel d'Internet en très haut débit. Se félicitant d'accueillir une nouvelle entreprise sur l'une de ses zones d'intérêt communautaire, le Grand Besançon soutient ce projet à hauteur de 32 000 € au titre du Fonds d'intervention économique (FIE). Forte d'un effectif de quinze salariés et d'un portefeuille de près de 200 clients, CETRA Informatique rejoint ainsi la quinzaine de sociétés déjà implantées sur la zone du Noret.

[www.cetra.fr](http://www.cetra.fr) - ☎ 03 81 56 34 56 - ✉ [sfonteyne@cetra.fr](mailto:sfonteyne@cetra.fr)

### Serre-les-Sapins

### PROUDREED, un programme multi entreprises pour les PME

Si elle a investi début 2015, à Besançon, dans l'implantation d'un bâtiment Pôle emploi (en cours de construction rue du Muguet à Palente), la Foncière Proudreed persiste et signe mais sur le parc d'activités de Serre-les-Sapins cette fois, en se portant acquéreur d'un nouveau Multiparc, conçu et développé conjointement avec le constructeur CCR (Groupe GSE). Les travaux débuteront fin 2015 pour une livraison prévue au second semestre 2016. Le groupe britannique poursuit donc ses investissements sur le territoire grand bisontin en destinant cet ensemble de 4 500 m<sup>2</sup>, répartis en cellules de surfaces modestes, aux PME de petite industrie. Cette offre multi entreprises répond à une demande croissante des PME et artisans qui recherchent des petits locaux fonctionnels, conformes aux nouvelles normes énergétiques. Ce programme « en blanc », nouveau sur le Grand Besançon, devrait attirer et satisfaire bon nombre de sociétés locales ou exogènes.

[www.multiparcs.com](http://www.multiparcs.com)  
[www.proudreed.com](http://www.proudreed.com)

### Initiative est féminin

Initiative Doubs Territoire de Belfort, qui a pour objectif l'accompagnement des porteurs de projets et créateurs d'entreprises, lance en cette rentrée son 10<sup>e</sup> concours de la création d'entreprise « Initiative au féminin ». Les candidates sont invitées à présenter leur projet ou leur réalisation avant le 30 septembre. Doté de 17 000 € de prix, ce concours vise à encourager l'entrepreneuriat des femmes.

Infos : ☎ 03 81 65 37 65

[www.initiative-doubsterritoiredebelfort.fr](http://www.initiative-doubsterritoiredebelfort.fr)

### Nouvelle école à Valentin

Depuis la rentrée, la société Kids MBA est implantée à Valentin. Cette société propose une méthode innovante pour apprendre les langues étrangères aux enfants : « *notre concept permet aux enfants de 3 ans à 10 ans d'accéder à l'apprentissage des langues étrangères en exploitant la période de plus grande disposition intellectuelle du cerveau à l'apprentissage.* », présente Stéphanie Bourgeois la co-gérante de la société. Au menu, des méthodes ludiques et interactives via tablettes numériques et ordinateurs pour apprendre l'anglais et bientôt l'allemand ou le chinois.

Infos et inscriptions : Kids MBA,  
au 7-11 route de Châtillon  
25048 Besançon Cedex

☎ 06 11 96 62 69

[www.KidsMBA.fr](http://www.KidsMBA.fr)

### ZAC Portes de Vesoul : présentation

Le 23 septembre à 20 h, une réunion de concertation publique est programmée pour présenter aux habitants le projet de création de la ZAC des Portes de Vesoul. Située au sud de la voie des Montboucons, la zone des Portes de Vesoul s'étendra sur 16 hectares de part et d'autre de la rue de Vesoul. Entrée de ville requalifiée, elle aura vocation à accueillir des activités mixtes et des logements. Cette réunion de concertation présentera les grandes orientations du dossier et son planning prévisionnel. Le lieu de la réunion n'étant pas encore définitivement arrêté, nous vous le communiquerons au plus tôt sur notre site internet.

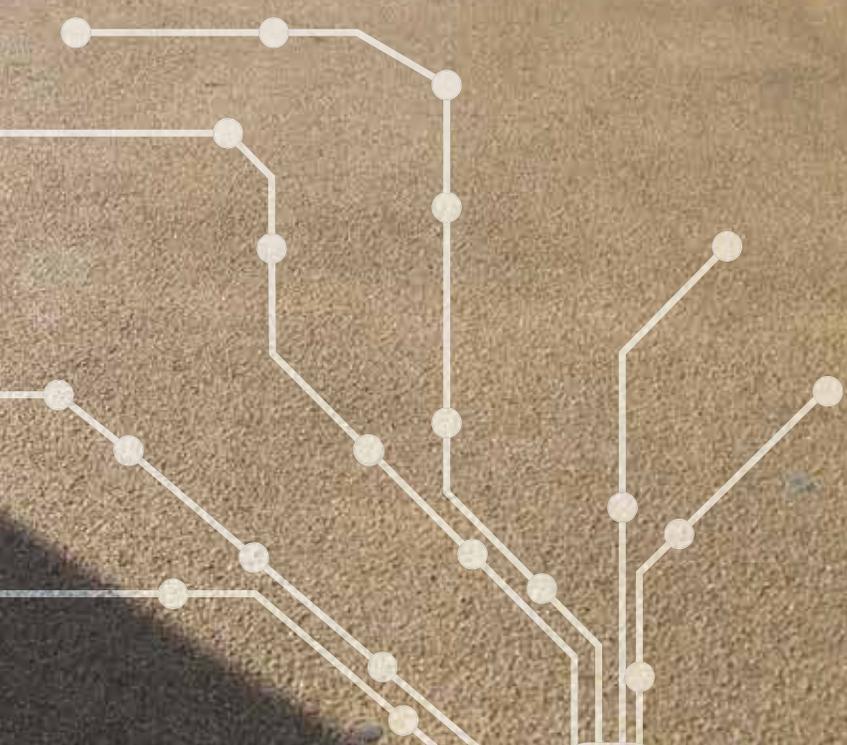
Un registre de recueil d'avis est disponible à l'accueil du Grand Besançon.

Infos utiles : [www.grandbesancon.fr](http://www.grandbesancon.fr)

# C'EST LA RENTRÉE : **BOUGEZ MALIN AVEC GINKO !**



**Le retour des vacances est le moment idéal pour tester une nouvelle façon de se déplacer au quotidien. C'est le cap qu'ont franchi tous ces voyageurs supplémentaires accueillis par le nouveau réseau Ginko, refondé à l'occasion de l'arrivée du tram. Avec près de 600 km de lignes, ce réseau offre une bonne couverture du territoire : 90 % des Grand Bisontins vivent à moins de 300 m d'un point d'arrêt. Grâce aux parcs-relais, aux pôles d'échanges, aux gares TER, aux aménagements cyclables et à l'autopartage, il est aussi possible de combiner plusieurs modes de déplacement. Alors, pourquoi ne pas faire des économies et du bien à l'environnement en laissant un peu votre voiture au garage ?**



# Ginko : du nouveau pour la rentrée !

En cette rentrée 2015, le réseau Ginko évolue et connaît des ajustements. Tour d'horizon exhaustif.

Après une année de service, le réseau « bus et tram » présente de bons résultats. Pour autant, l'Agglomération et Besançon Mobilités – l'exploitant du réseau – restent à l'écoute des usagers, afin de répondre au mieux à leurs attentes. D'ailleurs, pour aller plus loin dans ce domaine, une enquête sera lancée auprès des voyageurs Ginko, au cours de l'automne. Une seconde enquête portant sur les déplacements « tous modes » des ménages

du Grand Besançon sera également menée courant 2016. Dès avant les conclusions de ces études, le réseau connaît des évolutions, en cette rentrée. L'adaptation du réseau ne pouvant satisfaire les besoins de tous les usagers, dans une logique d'intérêt général, le nouveau réseau a été pensé pour satisfaire le plus grand nombre. Un important travail a été entrepris sur les horaires et les tracés pour améliorer la qualité du service.



## DE NOUVEAUX TRACÉS

### • Les lignes 10 et 12 fusionnent pour desservir le cœur de la Boucle

Les lignes 10 et 12 ont été réunifiées dans le centre-ville pour donner naissance à une nouvelle ligne 10. Cette desserte supplémentaire au cœur de la Boucle offrira des trajets plus directs entre les Tilleroyes et le centre ville, ainsi qu'entre et les quartiers Marmier, Lanchy, et Cras.

### • Ligne 22

Le tracé de cette ligne évolue dans Planoise pour offrir une liaison directe entre la commune d'Avanne-Aveney et le collège Voltaire.

## DES FRÉQUENCES RENFORCÉES OU AJUSTÉES

- Augmentation de la fréquence des **lignes 3 et 4**, sur la période de pointe du matin, pour réduire les bus trop chargés ;
- Renforcement de la fréquence des **lignes 11 et 20** sur les heures de pointe pour améliorer la desserte ;
- Évolution de l'offre **du samedi et du dimanche** pour offrir une fréquence plus importante l'après-midi sur toutes les lignes en circulation, ainsi qu'une offre en adéquation avec la fréquentation matinale ;
- Ajustement de la fréquence de la **ligne 13**, en coordination avec l'offre des lignes de tram et de la ligne 4 ;



Les lignes 3 et 11 verront leurs fréquences renforcées aux heures de pointe pour notamment améliorer le confort des passagers.

- Ajustement des fréquences des **lignes 21, 23 et 24** pour les adapter aux fréquentations constatées ;
- Évolution de la desserte entre les **arrêts Passerelle et Casamène sur la ligne 23** qui sera assurée en transport à la demande, en conservant le même nombre de services (réservation jusqu'à une heure avant le départ au 0 825 00 22 44).

## LES LIGNES PÉRIURBAINES

Les tracés de plusieurs lignes périurbaines ont été ajustés pour prendre en compte les modifications de la carte scolaire :

- L'itinéraire de la ligne 71 « Chaudfontaine-Besançon (Les Orchamps) » évolue, dans la mesure où les futurs élèves de 6<sup>e</sup> des communes de Chaudfontaine, Champoux, Marchaux et Brailans sont désormais scolarisés au collège Proudhon (au lieu de celui de Roulans) ;
- Les futurs élèves de 6<sup>e</sup> de la commune de Miserey-Salines sont scolarisés au collège Camus, au lieu de celui de Châtillon-le-Duc. En conséquence, un nouveau service Diabolo – le 285 – est créé.

## Une nouvelle boutique MOBILIGNES à la gare Viotte !



Depuis le 20 août dernier, la boutique intermodale Mobilignes, jusqu'alors située sur le parvis de la gare, s'est installée dans des locaux flambant neufs à l'entrée sud du souterrain de la Gare Viotte. Plus fonctionnelle, spacieuse, et accessible, la nouvelle boutique Mobilignes affiche une plus grande dimension intermodale et apporte un service plus complet aux voyageurs. Les agents seront ainsi à l'écoute des voyageurs, 7 jours sur 7, pour leur faciliter le passage du train au car, au bus ou au tram.

Une nouvelle boutique côté sud de la Gare Viotte pour faciliter la vie des voyageurs.

### HORAIRES ET FONCTIONS :

#### Conseils et ventes de titres de transports

(Réseaux LIVEO, Mobidoubs et Ginko)

- Du lundi au vendredi de 7h30 à 13h et de 16h à 19h,
- Les samedis de 8h30 à 13h (hors vacances scolaires)

#### Information et orientation des voyageurs en Gare et gestion des objets trouvés par un agent d'accueil SNCF :

- Du lundi au vendredi de 5h30 à 20h,
- Les samedis et dimanches de 6h15 à 13h15 et de 14h15 à 21h,
- Les jours fériés de 8h15 à 13h45 et de 14h15 à 21h.



### FOCUS



## Accessibilité du réseau : pour des personnes à mobilité (moins) réduite

Le tram a marqué une petite révolution dans le quotidien des personnes à mobilité réduite (PMR), grâce à l'accessibilité des rames et au réaménagement des espaces publics autour des stations. Les traminots constatent ainsi une présence accrue de personnes en fauteuil roulant dans les rames. Un constat qui vaut aussi pour les parents avec poussette.

De son côté, le réseau de bus n'est pas en reste, puisque près de 65 % du parc est déjà accessible aux PMR. Bien entendu, tous les véhicules achetés, ces dernières années, sont équipés en ce sens. Au rythme du renouvellement actuel, le parc devrait être



entièrement accessible à l'horizon 2021. Le Grand Besançon poursuit également son effort concernant l'aménagement des arrêts de bus. À ce titre, l'Agglomération élabore actuellement son « Schéma Directeur, Agenda d'Accessibilité Programmée », document ayant vocation à définir le programme de mise en accessibilité du réseau Ginko dans les années à venir.

Toutes ces mesures contribueront à améliorer la mobilité des PMR. Précisons que les personnes ne pouvant emprunter le réseau Ginko en toute autonomie ont toujours la possibilité d'utiliser Ginko Access qui leur est réservé (sous conditions).

Ginko Access ☎ 08 25 00 22 44

# Seize nouveaux bus en un an... et ce n'est pas fini !



Avec le tram, 30 anciens bus ont été remisés, 140 conservés et 16 nouveaux sont arrivés. Le bus – qui assure un service de proximité – fait l'objet de toutes les attentions de la part de l'Agglo, en termes d'investissement. Rien de plus naturel, puisque les lignes de bus représentent 60 % des voyages sur le réseau.

Entre fin 2014 et fin 2015, ce sont ainsi 16 nouveaux bus qui auront été mis en service. Ces véhicules, arborant la livrée bleu turquoise, sont équipés d'écrans pour l'information des voyageurs, du système d'annonces vocales et de la vidéosurveillance. Ils offrent également une place pour usager en fauteuil roulant, avec rampe motorisée pour en améliorer l'accessibilité. Ils intègrent aussi les derniers progrès sur le plan écologique, grâce à leurs moteurs répondant à la nouvelle norme Euro 6. En 2016, le renouvellement du parc se poursuivra avec l'acquisition pro-



La flotte de bus du réseau GINKO continuera à se renouveler dans les années à venir.

grammée de 3 bus standard, d'un minibus pour les personnes à mobilité réduite et d'1 ou 2 bus articulés.



### VERS DES MOTORISATIONS PLUS « VERTES » ?

Pour ses futures acquisitions de bus, le Grand Besançon vient de lancer une étude portant sur les énergies alternatives au diesel.

Cette étude – devant livrer ses résultats d'ici la fin de l'année – va se pencher sur les diverses possibilités actuelles ou en développement : évolution technologique du diesel, biodiesel, gaz naturel, biogaz, hydrogène, technologie hybride, électrique, etc. Ces différentes énergies feront l'objet d'une analyse comparative au regard de leurs impacts environnementaux et économiques.



## Agents et matériels regroupés à Planoise



Après plusieurs mois de travaux, le dépôt de Planoise est désormais opérationnel. Il accueille les 524 agents GINKO et l'ensemble du parc matériel.

La réunification des dépôts de bus du Trey et de Planoise était dans l'air du temps, depuis quelques années. L'arrivée du tram – et d'un 3<sup>e</sup> dépôt – aura constitué le déclic pour la mise en œuvre de ce projet. Depuis le 6 juillet, tous les bus Ginko sont regroupés sur le site de Planoise, réaménagé pour l'occasion. Le regroupement des dépôts s'est aussi accompagné du réaménagement de 1 000 m<sup>2</sup> de locaux pour offrir les meilleures conditions de travail aux 524 collaborateurs travaillant sur le site.

« Gérer trois dépôts n'aurait pas été pertinent pour notre entreprise, explique Philippe Menielle, directeur Adjoint de Besançon Mobilités, l'exploitant du réseau Ginko. Le regroupement des dépôts bus nous permet ainsi de mutualiser les personnels et les matériels. Il n'y a donc plus de voyage à vide entre la rue de Trey et les ateliers de maintenance de Planoise. Nous disposons aussi désormais de cuves à gazole plus grandes, ce qui nous permet d'optimiser nos achats en fonction des variations du coût du carburant ». Des économies qui sont loin d'être négligeables pour un réseau qui consomme 7 000 litres de gazole par jour !

### 3 QUESTIONS À



**MICHEL LOYAT**  
Vice-président du  
Grand Besançon, en  
charge des Transports

#### **Le nouveau réseau Ginko « bus et tram » vient de souffler sa première bougie. Quel bilan peut-on en tirer ?**

Tout d'abord, la fréquentation est bonne, tant pour le tramway – représentant presque 40 % du total du réseau – que pour les bus. Nous attendons une progression de ces résultats – satisfaisants pour la première année –, grâce à la modification des habitudes de déplacement et aux améliorations apportées. En effet, au-delà du bilan chiffré, le Grand Besançon a conscience qu'un réseau de transport doit savoir évoluer pour répondre aux attentes de ses usagers. C'est pourquoi, des ajustements ont déjà eu lieu et des modifications sont apportées en cette rentrée (voir p.14-15). À ce sujet, un travail étroit est mené avec la Ville de Besançon pour améliorer la circulation.

#### **Le réseau Ginko se singularise toujours par un maillage de toute l'agglomération...**

Oui, et c'est un défi avec une ville-centre et un périurbain peu dense. Ce maillage se retrouve bien dans l'articulation entre lignes urbaines et périurbaines, grâce aux pôles d'échanges qui jouent un rôle-clé. Ceux-ci ont été améliorés au moment de l'arrivée du tram, comme à Saint-Jacques ou aux Orchamps, par exemple. Le pôle Viotte joue également un rôle important en assurant l'intermodalité entre les lignes TER et le réseau Ginko. Au sujet de l'intermodalité, les cinq parcs-relais – qui permettent les échanges entre voiture, bus et tram – sont bien fréquentés (environ 300 véhicules y stationnent chaque jour ouvré).

#### **La notion d'intermodalité rappelle que les transports collectifs ne sont qu'un maillon de la chaîne de mobilité...**

Oui, mais c'est un maillon très important, car il répond aux préoccupations environnementales, tout en assurant l'accès à la mobilité pour tous. Il offre aussi une alternative à la voiture, dont l'usage doit être maîtrisé, tant au niveau national qu'à l'échelle de l'agglomération. C'est là un des objectifs majeurs du Plan de Déplacements Urbains (PDU) du Grand Besançon. Adopté en février, celui-ci vise à augmenter la part des déplacements alternatifs à la voiture individuelle. Cela passe par une complémentarité renforcée entre les transports collectifs, le vélo, la marche, mais aussi le covoiturage et l'autopartage. Cela suppose un cap et un travail partenarial cohérent concernant les aménagements, la circulation, le stationnement, l'information et l'organisation de l'offre. L'Agglomération s'y engage.



La fréquentation du réseau progresse depuis la mise en service du nouveau réseau il y a un an.

## Fréquentation du réseau : la parole aux chiffres

Le réseau Ginko compte parmi les plus performants de France, depuis de nombreuses années. Et la mise en place du nouveau réseau « bus et tram », il y a un an, a encore amélioré ces performances. La preuve ? La fréquentation globale du réseau a augmenté de 5 %, par rapport à 2010-2011 (période d'avant travaux), et de 20 % par rapport à l'an dernier (période de travaux).

Actuellement, ce sont 97 000 voyages qui sont effectués sur l'ensemble du réseau, chaque jour de semaine. Cela représente plus de 140 voyages annuels par Grand Bisontin. À titre de comparaison, la moyenne des agglomérations de 100 000 à 200 000 habitants plafonne à 62 voyages/an/habitant. Ces bons résultats tiennent à l'articulation entre lignes essentielles et complémentaires. Une organisation qui a grandement facilité la compréhension du réseau auprès des usagers.

### **+ 30 % D'ABONNÉS SÉSAME !**

Autre fait marquant, 82 % des voyages sont effectués par des abonnés (ils sont plus de 32 000 chaque mois). Ce taux de fidélisation élevé témoigne d'une offre de transport adaptée aux besoins quotidiens des Grand Bisontins qui ne s'y trompent pas : les ventes des abonnements Sésame ont progressé de 30 %, par rapport à 2013-2014. Et même les usagers plus occasionnels s'y retrouvent, puisque la vente de tickets au voyage a augmenté de 25 %. De son côté, la nouvelle carte « 10 voyages » marque un bond de 100 %, par rapport à l'ancien « carnet de 10 » !



## Parking-relais et pôles d'échanges : combinez vos transports et conjuguez vos déplacements !

Pour passer de votre voiture au bus, du car périurbain au bus ou bien encore du bus au tram, certains points du réseau Ginko sont à connaître car ils vous facilitent la vie (et la ville !). Les parking-relais et les pôles vous permettent en effet de passer d'un moyen de transport à l'autre en un minimum de temps. Grâce aux parkings-relais (P+R) du tram et à celui de TEMIS (lignes de bus) par exemple, finis les soucis de stationnement ! En effet, les automobilistes peuvent y garer leurs véhicules facilement et rejoindre sereinement le centre de Besançon, en tram ou en bus. Pour les abonnés Ginko, le stationnement sur les P+R gardiennés est gratuit, 24h/24 et 7j/7. Pour les non-abonnés, le prix d'un seul « Ticket Journée » (4,20 €) permet à tous les passagers du véhicule (jusqu'à 7 personnes !)

d'accéder au réseau Ginko, durant toute la journée et pour autant de trajets qu'ils le souhaitent. Les P+R desservis par le tram : Hauts du Chazal, Micropolis, Fort Benoît et Île-de-France (ce dernier réservé aux abonnés Ginko). Quant aux pôles d'échanges situés aux entrées de Besançon où arrivent les bus des communes de la périphérie (TEMIS, Orchamps, Micropolis et Chamars), ils permettent de changer de ligne de bus pour gagner sa destination en ville. Quelques mètres et quelques minutes tout au plus pour continuer votre trajet confortablement sur le réseau Ginko, sans frais supplémentaires !



Plus d'infos : [www.ginko.voyage.com](http://www.ginko.voyage.com)



## Sécurité autour du tram : 2 300 élèves sensibilisés

Que cela soit au niveau du matériel ou de la formation des conducteurs, le tram répond aux exigences les plus poussées en matière de sécurité. Malheureusement, des accidents sont survenus, notamment lors des premières semaines d'exploitation. Dans une large majorité des cas, un défaut de vigilance ou une méconnaissance du danger est en cause. C'est pourquoi, le Grand Besançon a décidé de renforcer ses actions de communication sur la question, en ciblant particulièrement les plus jeunes.

Au total, 2 300 élèves, allant du CP au BTS, ont été sensibilisés aux bonnes habitudes à prendre aux abords du tram. Pour cela, 194 interventions ont été réalisées dans 8 établissements (à Pelousey, Vaire-Arcier, Thise, Roche-lez-Beaupré et Besançon). Ces interventions se sont déroulées en classe, mais aussi sur le terrain pour les enfants fréquentant des établissements situés à proximité du tram. Gageons que tous ces élèves sauront aussi prodiguer des conseils de prudence à leurs proches, car la sécurité est l'affaire de tous !



Pour aller plus loin : la brochure « Objectif sécurité », éditée à l'occasion de la mise en service du tram, est toujours consultable sur [www.lettram-grandbesancon.fr](http://www.lettram-grandbesancon.fr)



Le TCSP Gare Viotte - Campus de la Bouloie, garantira une plus grande régularité et meilleur confort pour les usagers de la ligne 3.

## TCSP Viotte - Campus : La cadence s'accélère !

L'enquête publique relative au TCSP « Viotte – TEMIS » s'est achevée le 17 juillet. Les Grand Bisontins ont ainsi pu formuler leurs avis dans les registres d'enquête. Les remarques et questions portaient particulièrement sur les impacts du projet sur la circulation, sur son coût et sur les aménagements cyclables prévus. Voici des premiers éléments de réponse.

### • LES IMPACTS DU PROJET SUR LA CIRCULATION.

À l'horizon de la mise en service du TCSP, tous les sens actuels de circulation seront conservés. Les rues concernées par les travaux resteront accessibles aux riverains et aux automobilistes. Des dessertes Ginko seront maintenues. Pour autant, le pont de la Gibelotte sera fermé, début 2016, pour une durée prévisionnelle de quatre mois (il restera ouvert aux piétons et cyclistes). La circulation entre les rues Trépillot et Weiss sera alors rendue possible, grâce à un giratoire qui restera en place après les travaux. Tous les mouvements sur la place Leclerc – accueillant 100 000 véhicules par jour ! – seront maintenus après la mise en service du TCSP ;

- **LE COÛT** : avec une enveloppe de 15 M€ HT, le projet s'inscrit dans la continuité du « tram optimisé ».
- **LES AMÉNAGEMENTS CYCLABLES** : une continuité sera assurée tout au long du TCSP, grâce à des bandes cyclables et à des voies « modes doux », partagées entre piétons et cyclistes.

### EN MAINTENANT ?

La commission d'enquête a rendu son rapport avec un avis favorable, en août, et l'arrêté préfectoral de déclaration d'utilité publique est attendu pour le mois d'octobre. Cet arrêté constituera une étape majeure pour le projet, puisqu'il permettra de lancer les travaux de construction, dès novembre. Pour permettre à chacun de cerner tous les enjeux portés par le TCSP, le dossier d'enquête publique est toujours en consultation sur le site du Grand Besançon. Une plaquette de présentation du projet sera éditée. Ce document est disponible dans les mairies du Grand Besançon, sur demande auprès du Grand Besançon et sur internet.

 [www.grandbesancon.fr](http://www.grandbesancon.fr)

## 3 QUESTIONS À



**JEAN-PAUL  
MICHAUD**  
Vice-président du  
Grand Besançon,  
en charge des voiries  
d'intérêt communautaire

### En quoi consistera le chantier du TCSP ?

Dans les grandes lignes, il s'agit d'aménager 4,1 km de voies, dont 2 km de couloirs strictement réservés à la circulation des bus. Ces couloirs seront réalisés entre la Gare Viotte et l'intersection avec le boulevard Churchill, c'est-à-dire sur les portions de voirie où les aléas du trafic pèsent particulièrement sur la circulation des bus. Grâce à ces aménagements, les voyageurs gagneront en temps de parcours, mais surtout en régularité, et ce même en périodes de pointe. Au-delà des voies réservées aux bus, une continuité cyclable sera mise en œuvre. Il y aura également des aménagements paysagers.

### Quel est le planning prévisionnel des travaux ?

Après les déviations de réseaux de cet été, les travaux d'infrastructure devraient durer près de seize mois, avec un objectif de mise en service au printemps 2017.

### Et comment les riverains seront-ils accompagnés durant ces travaux ?

Les élus ont à cœur de communiquer en amont du chantier, afin d'informer les riverains et les Grand Bisontins sur les modalités d'accessibilité aux secteurs concernés. Des supports d'information seront mis en place à cet effet. Il a également été décidé de reconduire le dispositif du « médiateur de travaux », instauré lors de la construction du tram. Présent quotidiennement sur le terrain, ce médiateur sera à l'écoute des habitants et des professionnels situés dans le corridor du TCSP pour leur apporter réponses et solutions, rapidement, en liaison avec les entreprises intervenant sur le chantier ainsi qu'en liaison avec les services et les élus de la Ville de Besançon..



## À la périphérie

### SECTEUR EST

#### Comtois, rends toi !!

Dois-je continuer : nenni ma foi ! Car entre mon écrit et votre lecture sera passé le temps de la décision. Je regarde, de mon fauteuil de maire d'une petite commune rurale, et je me dis que ça fait beaucoup d'agitation pour quel résultat ? Je vois, de mon siège de conseiller communautaire, un « maire-courage » qui ne baisse pas la garde... avant le gong du round final. Je vis,

### SECTEUR NORD

#### Le Grand Besançon pilote du tourisme !

La loi NOTRe, récemment adoptée, transfère la compétence « promotion touristique » aux communautés d'agglomération à partir de janvier 2017. Je tiens à dire que je me réjouis que la loi nous incite à renforcer la cohérence de notre politique touristique. À ce titre, nous nous dirigeons vers la mise en place d'un office de tourisme intercommunal via le transfert du seul existant sur

### SECTEUR OUEST

#### Gemapi, alur, notre...

... que cette « symphonie » d'abréviations est agréable à entendre. Malheureusement leur traduction (GEMAPI pour GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations ; ALUR pour Accès au logement et Urbanisme Renouvelé NOTRe pour Nouvelle Organisation Territoriale de la République) est très loin de

### SECTEUR PLATEAU

#### PAS DE LUMIERE SUR LE PLATEAU... CE N'EST PAS UNE PANNE !

Notre agglomération s'est résolument engagée, par le Plan Climat Air Energie, dans la lutte contre le réchauffement climatique. Les diagnostics "ECLAIRAGE PUBLIC" menée par la CAGB en concertation et pour soutenir les communes ont été détermi-

### SECTEUR SUD-OUEST

#### AMRCAGB

Nouvelle conseillère communautaire, je m'étonne qu'aucune association des maires ruraux de la CAGB n'ait vu le jour. Vu l'impact de la loi NOTRe sur nos communes rurales et la place grandissante des EPCI, donc de la CAGB, je vous propose la création d'une Association des Maires Ruraux de la CAGB. L'objectif premier étant la défense de notre ruralité qui est trop souvent exprimée

de mon banc de vice-président du Grand Besançon, une période d'incertitudes pendant laquelle chacun affûte ses arguments. La raison l'emportera, à n'en pas douter. Une grande région ? Assurément ! Une ville-capitale ? Peut-être. Une intercommunalité renforcée ? Ce que je souhaite. La nouvelle région (Bourgomté ?) devrait faciliter le rapprochement de nos deux cités sous la bannière d'un pôle métropolitain ; et c'est bien la complémentarité de nos territoires qui

le territoire communautaire à savoir celui de Besançon avec lequel nous avons déjà une convention de partenariat. Au côté de la ville de Besançon et de ses richesses patrimoniales et culturelles, les communes environnantes proposent des richesses qui leurs sont complémentaires avec une offre axée sur le tourisme doux et durable (itinérance dans la Vallée du Doubs, musée de Nancray, circuits pédestres et VTT sur le Plateau...). Cette prise de compétence nous permettra

soulever l'enthousiasme des élus. En effet, derrière ces lois sournoises (parmi tant d'autres qui nous tombent dessus régulièrement) se cache une volonté technocratique, sans aucune connaissance du terrain, d'affaiblir les communes, en les vidant de leurs prérogatives et en les écrasant sous les normes de plus en plus complexes. Si légiférer en permanence est une spécificité bien française, à ce jour, force est de constater

nants dans les décisions prises. Sur notre Plateau, Gennes a ouvert la voie dès 2014 en décidant de l'extinction de son éclairage public une partie de la nuit. Les communes de Nancray, Montfaucon, Naisey près de chez nous, bientôt Morre, peut-être Fontain ont suivi. La biodiversité, le climat en sortiront en meilleur santé... comme les budgets communaux... tant mieux ! Le 9 OCTOBRE

en tant que périphérie et non pas en tant qu'espace à part entière. La notion même de regroupement, de mutualisation est évidente, mais cela ne doit pas aboutir dans un même temps à la négation du caractère rural de nos petites communes. Celles-ci doivent garder leur essence rurale, la revendiquer et la défendre. Ce n'est pas un combat mais une reconnaissance, une valorisation de nos valeurs rurales essentielles pour tout un territoire, surtout quand ces

garantira notre développement. Construisons ensemble ce nouvel espace de vie. Je suis de ceux qui apprécie la cancoillotte bien relevée, alors, pourquoi pas à la moutarde !

**Alain Blessemaille**  
Maire de Braillans  
Vice-président du Grand Besançon

ainsi, de continuer à construire une stratégie partagée avec les acteurs locaux du tourisme et nos partenaires institutionnels proches afin de renforcer notre visibilité, notre efficacité et d'offrir aux touristes des possibilités de visites élargies. Car ne l'oublions pas : le tourisme est une activité non délocalisable !

**Jean-Yves Pralon**  
Maire de Tallenay  
Vice-président du Grand Besançon

que les résultats économiques et humains ne sont pas à la hauteur de nos attentes. En conclusion J'AIME À PENSER que toutes ces lois n'ont pas belle ALLURE, qu'elles ne sont surtout pas les NOTRES et qu'elles n'ont pas leur place sur notre territoire.

**Daniel Paris**  
Maire de Mazerolles-le-Salin  
Conseiller communautaire du Grand Besançon

prochain, du Marché de Gennes au belvédère de Montfaucon, une randonnée nocturne animée sera l'occasion de METTRE EN LUMIERE les engagements.

**Pierre Contoz**  
Maire de Montfaucon  
Conseiller communautaire du Grand Besançon

petites communes appartiennent à un EPCI composé d'une ville démographiquement plus importante que le total des villes et villages associés. J'attends vos avis et surtout votre intérêt pour cette association. Contactez-moi sur mon adresse de la CAGB.

**Sylvie Thivet**  
Adjointe au maire d'Osselle  
Conseillère communautaire du Grand Besançon

## MAJORITÉ MUNICIPALE

### Commerces : objectif dynamisation !

Après une phase de transformation et de modernisation de nos systèmes de mobilité et des espaces publics, nous soutenons activement les commerçants dans la reconquête de leur clientèle. C'est une priorité pour la Ville de Besançon qui reste très attachée à la vitalité de ses commerces. Nous sommes entrés dans une nouvelle ère visant à toucher et à séduire une clientèle éloignée qui pouvait avoir l'impression d'un accès difficile. Dans une vraie dynamique de management de centre-ville, l'action collective est engagée avec de forts investissements : collectivités ville et agglomération, unions commerciales (notamment l'Union des Commerçants), Besançon Tourisme et Congrès, Office de Commerce et de l'Artisanat ou chambres consulaires... Tous se sont mobilisés et associés avec succès dans la mise en œuvre des « Samedis piétons ». Cette dynamique d'ensemble permet un vrai succès, vérifié tant par les enquêtes de terrain réalisées auprès des visiteurs, qu'auprès des commerçants. Le constat est clair : l'action lorsqu'elle est collective et bien coordonnée est efficace ! Telle est désormais la méthode de travail de vos élu-es à chaque fois que cela est possible, pour garantir une action publique pertinente qui vise juste dans une période où les budgets sont contraints. Mise en commun des énergies et coordination agile des actions de proximité sont nos guides d'action au quotidien. Le semestre qui débute sera riche en bonnes nouvelles et en temps forts. Nous allons ainsi partager l'ouverture de la nouvelle librairie rue des Granges et bien sûr l'inauguration très attendue des Passages Pasteur. Ils seront des vecteurs supplémentaires d'attractivité pour notre commerce, revitalisant le centre-ville dans sa globalité. Mais je n'oublie pas la vitalité de nos commerces de quartier, lesquels répondent à la fois aux demandes de proximité et à une volonté d'ouverture. Ils font l'objet d'un soutien quotidien, y compris sur les zones de périphérie. Celles-ci, sans entrer dans un champ compétitif stérile qui opposerait périphérie et centre-ville, participent avec succès à la notoriété de la Ville et de toute l'Agglomération.

**Thierry MORTON**

Conseiller communautaire du Grand Besançon

### Gens du voyage: des solutions plutôt que l'exclusion

Cet été a malheureusement été marqué par une déferlante médiatique sur les gens du voyage suite à l'agression du Maire de Thise. Bien entendu nous condamnons cet acte comme nous avons toujours condamné les actes de violences. Pourtant, faut-il faire de ce dérapage une généralité ? Dans un climat nauséabond où la haine de l'autre prend rapidement le pas sur la raison, nous devons nous rappeler que cet acte isolé ne représente en rien les relations que nous avons avec les gens du voyage. Il faut aussi rappeler qu'à partir du 1er janvier 2016, l'agglomération du Grand Besançon sera hors-la-loi faute d'avoir mis à disposition un nombre suffisant de places dans des aires d'accueil pour les gens du voyage. Une conséquence très concrète : préfecture et gendarmerie ne seront plus tenues d'intervenir pour régler les éventuels problèmes qui se poseront. Les élus se retrouveront seuls pour régler les situations délicates. Pour éviter d'en arriver là, il faut proposer davantage d'aires d'accueil adaptées aux besoins de ces familles.

**Thibaut Bize**

Conseiller communautaire du Grand Besançon

## OPPOSITION MUNICIPALE

### LA LOI NOTRE ENFIN ADOPTÉE

Un travail parlementaire de deux ans a abouti le 16 juillet dernier à l'adoption par le Parlement du projet de Loi Nouvelle Organisation Territoriale de la République portant sur la répartition des compétences entre collectivités, après que la Commission mixte paritaire, réunissant députés et sénateurs, l'ait adoptée. Le Sénat a pu faire prévaloir une approche concrète et réaliste de la décentralisation, confortant l'engagement au quotidien des élus qui font vivre nos territoires, jouant son rôle de défenseur des collectivités locales. Même si dans le texte final, tout n'est pas satisfaisant, nous avons réussi à le faire évoluer sur des points particulièrement sensibles aux yeux des élus locaux. C'est le cas de la suppression de l'élection au suffrage universel direct des élus des intercommunalités, avec un scrutin distinct de celui de l'élection municipale, qui visait, en fait, la disparition des communes. Les principales dispositions adoptées par la Commission mixte paritaire ont repris des positions défendues par les Sénateurs : renforcer les compétences de régions en matière de développement économique et d'aide aux entreprises, en y associant les intercommunalités ; préserver les compétences de solidarité des départements ; confier au bloc communal les services de proximité ; mieux adapter le régime des intercommunalités aux réalités de leurs territoires. Cette répartition des compétences nous amènera, nous élus communautaires, à travailler avec les nouveaux élus du département du Doubs et avec les futurs élus de la nouvelle région Bourgogne Franche-Comté, avec bon sens, intelligence et efficacité, au service des habitants de nos territoires.

**Jacques GROSERRIN**

Conseiller communautaire du Grand Besançon  
Sénateur du Doubs

### Accueil des gens du voyage

Les élus MoDem du Grand Besançon tiennent à exprimer leur total soutien au Maire de Thise, Alain Loriguet, agressé alors qu'il s'opposait à l'installation illégale de 200 caravanes sur sa commune. Le problème de l'accueil des gens du voyage est récurrent sur ce secteur et chaque année la commune de Thise subit le refus des groupes de caravanes de s'installer dans les aires d'accueil prévues. Pour mettre fin aux campements sauvages, la loi impose la création d'aires d'accueil. Sur notre agglomération, 4 aires fonctionnent en réseau et permettent l'installation de 150 caravanes (dont 90 à Thise). L'envahissement des 200 caravanes, les branchements sauvages sur une borne à incendie et sur un coffret EDF, au mépris de la loi et de la sécurité, sont inacceptables. Ici, il n'est pas question de juger la façon dont ces personnes ont choisi de vivre mais simplement de rappeler qu'il n'est pas acceptable qu'un groupe impose ses règles par la violence. La loi s'applique à tous, sédentaires ou nomades.

**Laurent CROIZIER**

Conseiller communautaire du Grand Besançon



# Chalezeule, campagne commerciale (mais pas que)

« *La nature à deux pas de la ville* »... Cette formule a rarement sonné aussi juste que pour résumer Chalezeule, dont certains quartiers sont imbriqués dans des faubourgs bisontins. La commune compte même deux stations de tram qui desservent la zone commerciale « *Besançon – Thise – Chalezeule* ». En périphérie du centre-bourg, ce secteur est appelé à évoluer dans les années à venir. De quoi renforcer l'attractivité de la « *porte Est* » de la capitale comtoise.



La nature grandiose à deux pas de Besançon.

**P**our beaucoup de Grand Bisontins, Chalezeule se résume à sa zone commerciale. Pourtant, avec son cadre rural préservé, le village présente bien d'autres atouts. « *Les 1 250 habitants de notre commune bénéficient de nombreux services et commerces, souligne Christian Magnin-Feysot, maire de la localité. Avec une quinzaine de structures sportives, culturelles ou artistiques, la vie associative y est également riche. Sur le plan culturel, ajoutons qu'au printemps prochain, nous inaugurerons Œuvreuses, une œuvre d'art vivante en l'honneur des femmes. Il s'agit d'un hêtre de 30 ans, sur lequel l'artiste Estefanía Peñafiel Loiza gravera les noms des métiers assurés par les femmes durant les conflits passés.* »

## Bol d'air pour citadins

La commune offre donc à ses habitants le calme de la campagne, tout en leur donnant accès à des équipements urbains. Il y a, par exemple, la piscine – gérée par la Ville de Besançon – ou encore les services Ginko. « *Les habitants sont très attachés à la ligne 25, connectée au tram, à Fort Benoit, explique l'élu. Celui-ci dessert la zone commerciale, en voie de réaménagement avec le projet des Marnières, très attendu*

*par les clients de la zone. Pour ceux qui aspirent à une telle vie, précisons qu'un projet de lotissement de 15 parcelles est bien avancé et que d'autres opérations sont dans les cartons.* »

Chalezeule permet aussi aux citadins de s'oxygéner sur trois sentiers de randonnée pédestre. « *Aménagés entre forêt et belvédères, ces itinéraires sont très fréquentés, précise le maire. Il est notamment possible de se promener dans le secteur des Fours-à-Chaux qui*

*abrite le Château de la Juive, classé aux Monuments Historiques. Les deux fours y ont été rénovés et rendus visibles au public. Pour la petite histoire, ils ont produit la chaux ayant servi à construire les quais Veil Picard de Strasbourg et Besançon. À terme, il sera encore plus facile pour les Bisontins de profiter de la nature chalezeuloise, grâce à la future liaison cyclable qui offrira un trajet totalement plat depuis les Prés-de-Vaux* » (voir page 18).



## « Partie de campagne » met le cap sur Chalezeule

En partenariat avec la Chambre d'agriculture du Doubs, le Grand Besançon organise sa sixième « *Parties de campagne* », le samedi 10 octobre, à Chalezeule (chemin de la Combe Balland, à partir de 15h00). Cette journée offrira aux Grand Bisontins l'occasion de mieux connaître la richesse agricole de leur territoire. Ils pourront ainsi découvrir l'activité maraîchère des Jardins de



Cocagne et de la pépinière « *Graines de maraîchers* ». La visite est gratuite et ouverte aux petits et grands ; une animation musicale est aussi au programme. Et comme toute partie de campagne digne de ce nom, celle-ci offrira un pot de l'amitié, évidemment concocté avec de savoureux produits locaux !

Programme complet :

 [www.grandbesancon.fr](http://www.grandbesancon.fr)  
(rubrique « *actualités* »).

# Terrains à bâtir

DISPONIBLES

à RANCENAY



RANCENAY : Paisible village au bord du Doubs à 3 minutes d'Avanne et à 5 minutes de Montferrand-le-Château

**Plus que quelques parcelles à saisir !**

# Terrains disponibles

FUTUR LOTISSEMENT POUR DELUZ



**Pour toute information 06 80 99 50 88**

## La rentrée 2015-2016

au CLA de l'Université de Franche-Comté

### Apprendre les langues autrement

Pédagogie active + Enseignants natifs = Efficacité à l'oral

allemand - anglais - arabe - chinois - espagnol - italien - japonais - portugais - russe



Samedi 26 septembre



Venez découvrir nos méthodes et tester votre niveau !

**Portes ouvertes CLA**

Centre de linguistique appliquée

de 14h à 18h (La City)



**TAILLE de Haies et de Fruitiers  
TONTE, PLANTATIONS, NETTOYAGE...**

**DEPUIS 2005**

Des techniciens paysagistes diplômés à votre service  
Du matériel professionnel pour l'entretien saisonnier ou régulier de votre jardin



**Traitement antimousse  
par décontamination  
des TOITURES, MURS, TERRASSES**

**NOUVEAU**

**-50 %** (avant et 199 articles du CGI)  
**DE LA PRESTATION SUR VOS IMPÔTS.**  
ENTREPRISE PRESTATAIRE AGRÉÉE PAR L'ÉTAT

**AVANT**



**APRÈS**



RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT  
Produits aux normes alimentaires  
SANS AGRESSION DES SUPPORTS  
Pas de lavages haute pression  
TRAITEMENT DURABLE DANS LE TEMPS  
**Garantie 5 ans**

**03 81 56 60 74 - 06 60 47 49 20 - maisonsjardinspropres@orange.fr**



**NOUVELLE  
BMW SÉRIE 2 GRAN TOURER.**

A partir de 340 €/mois\* sans apport, entretien et garantie inclus.

Nouvelle  
BMW Série 2  
Gran Tourer  
[www.bmw.fr](http://www.bmw.fr)



**BMW EFFICIENT DYNAMICS.  
MOINS D'ÉMISSIONS. PLUS DE PLAISIR.**

**Groupe  
Patrick Metz**  
LA PASSION, MOTEUR DE L'EXCELLENCE  
Besançon 03 81 47 97 97  
Belfort 03 84 57 38 90  
[www.patrickmetz-sa.fr](http://www.patrickmetz-sa.fr)  
Groupe Patrick METZ

Consommations en cycle mixte de la Nouvelle BMW Série 2 Gran Tourer : 4,1 à 6,4 l/100 km. CO<sub>2</sub> : 106 à 149 g/km selon la norme européenne NEDC.  
\* Exemple de loyer pour une BMW 214d Gran Tourer Première en Location Longue Durée sur 36 mois et pour 45 000 km. 36 loyers linéaires, hors assurances facultatives : 313,24 €/mois. Contrat national d'entretien facultatif au prix de 26,714 €/mois pour 36 mois et/ou 45 000 km (au 1<sup>er</sup> des deux termes arrivés) comprenant l'entretien, l'assurance du véhicule, le véhicule remis comme catégorie II pendant 3 jours maximum, souscrit auprès de BMW Finance. Coût total du contrat d'entretien : 962,316 €. Offre réservée aux particuliers, valable pour toute commande d'une BMW 214d Gran Tourer Première avant le 30/09/15 dans les concessions BMW participantes. Sous réserve d'acceptation par BMW Finance SNC au capital de 87 000 000 €. RCS Versailles (330 806 448) TVA FR 85 340 806 448. Établissement de Crédit Spécialisé agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution sous le n° 14670. Courtier en Assurance Intitulé à l'ORIAS sous le n° 07 005 803. Vérifiable sur [www.orias.fr](http://www.orias.fr). Consommations de la BMW 214d Gran Tourer Première : 4,1 l/100 km. Émissions de CO<sub>2</sub> : 106 g/km selon la norme européenne NEDC. L'extérieur du véhicule comporte des équipements en option.



GRAND BESANÇON

- Amagney
- Arguel
- Audeux
- AVANNE-AVENEY**
- Besançon
- BEURE**
- BOUSSIÈRES**
- Braillans
- Busy
- Chalèze
- Chalezeule
- Champagney
- Champoux
- Champvans-les-Moulins
- Châtillon-le-Duc
- Chaucenne
- Chaufontaine
- Chemaudin
- Dannemarie-sur-Crète
- Deluz
- ÉCOLE-VALENTIN**
- Fontain
- Franois
- Gennes
- Grandfontaine
- La Chevillotte
- La Vèze
- LE GRATTERIS**
- Les Auxons
- Larnod
- Mamirolle
- MARCHAUX**
- Mazerolles-le-Salin
- MISEREY-SALINES**
- Montfaucon
- Montferrand-le-Château
- Morre
- Nancray
- Noironne
- Novillars
- Osselle
- Pelousey
- Pirey
- Pouilley-les-Vignes
- Pugey
- Rancenay
- Roche-lez-Beaupré
- Routelle
- Saône
- Serre-les-Sapins
- Tallenay
- Thise
- Thoraise
- Torpes
- Vaire-Arcier
- Vaire-le-Petit
- Vaux-les-Prés
- Vorges-les-Pins

## Réouverture de la salle socioculturelle

**MARCHAUX** > « Dossier engagé par l'équipe municipale précédente, la rénovation de la salle socioculturelle de Marchaux sera achevée mi-septembre, après plus de 3 mois de chantier, de sorte que les associations puissent effectuer leur rentrée et reprendre leurs activités normalement », annonce le maire Patrick Corne. Adhérent au Conseil en énergie partagé du Grand Besançon, la commune de Marchaux a sollicité le réexamen du projet dans sa globalité, l'idée étant de profiter des travaux de rénovation pour améliorer les performances énergétiques du bâtiment et obtenir le label BBC Effilogis. L'étude diagnostic de l'existant a mis en évidence des problèmes d'infiltration et d'humidité tandis que l'audit thermique réalisé par le bureau d'étude Alternative de Serre-les-Sapins a révélé des pistes d'amélioration sur le bilan énergétique du bâtiment. Les travaux ont donc, en particulier, porté sur l'isolation (murs extérieurs, huisseries, VMC, toiture, étanchéité et système de chauffage) pour un coût total de 316 000 € HT.



« Nous avons obtenu des subventions des collectivités, notamment du Grand Besançon au titre du Fonds Isolation. Parallèlement, ce sont les équipes techniques communales qui procéderont à la redécoration intérieure. Quant aux sanitaires, leur mise aux normes pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite s'élève au montant complémentaire de 73 000 € TTC. », conclut-il.

## Espace biodiversité : c'est pour bientôt

**ÉCOLE-VALENTIN** > Cinq ans de gestation : le projet de création d'un espace de biodiversité sur la commune, longuement réfléchi, sort du bois ce mois de septembre, fruit du travail du comité consultatif et communal spécialement dédié. Si les premières récoltes ne sont pas pour tout de suite – l'ouverture est prévue au 2<sup>e</sup> semestre 2016 –, le défrichage du terrain, situé rue de la Combe du Puits et près de la maison d'accueil pour personnes âgées, est en cours. « C'est d'ailleurs

l'un des objectifs de cet espace où seront plantés dès l'automne 26 arbres fruitiers d'espèces locales souligne le maire Yves Guyen. Permettre à tous, petits, grands et seniors, d'y partager de bons moments ». Outre le verger, l'installation de ruches et de panneaux pédagogiques, la création d'allées piétonnes agrémenteront ce bel ensemble. Plusieurs partenaires (CPIE de Brussey, syndicat d'apiculteurs...) participeront à l'animation de cet espace de biodiversité collectif et participatif. L'association Julienne Javel et son personnel en réinsertion interviendront régulièrement pour l'entretien courant (taille, tonte) après les plantations réalisées par les apprentis du CFAA du Doubs. Le groupe scolaire et le centre de loisirs y développeront des ateliers pédagogiques sur la pollinisation, les insectes... en attendant, pour tous, la récolte des cerises et autres prunes. Un premier moment de partage avant de nombreux autres.



## Au rythme des pagaies



Solidarité et cohésion sont les maîtres-mots pour gagner en Dragon Boat.

**GRAND BESANÇON** > Embarcation ancestrale venue de Chine, le Dragon Boat est aujourd'hui une activité nautique qui se pratique en équipe. À une extrémité du bateau, le barreur maîtrise la direction et à l'autre extrémité, le batteur use de son tambour pour donner le rythme à une équipe de 10 ou 20 pagayeurs. « *Ce sport est accessible à tous, il suffit de pagayer ensemble !* » explique Patrick Masson, conseiller technique régional. Une diversité que l'on retrouve au programme du 1<sup>er</sup> week-end d'octobre. « *Le championnat se tiendra samedi et dimanche mais dès le vendredi, il y aura des animations avec des publics variés. Nous organisons un challenge avec des employés des administrations, un avec les scolaires et un avec les "uniformes", c'est-à-dire des militaires, gendarmes et pompiers. Le dimanche, nous aurons aussi un challenge pour les personnes en situation de handicap et une démonstration des Dragon Ladies, équipe de femmes atteintes de cancer du sein* ». Le public est donc convié à venir soutenir l'équipe bisontine, qui a déjà remporté plusieurs championnats de France, mais aussi à venir partager avec les pagayeurs un moment festif.

**Championnat de France de Dragon Boat, du 2 au 4 octobre, entre le parking Bellevaux et le parking Canot à Besançon.**

Plus d'informations sur :

[besancon-canoekayak.e-monsite.fr](http://besancon-canoekayak.e-monsite.fr)



La salle polyvalente de Miserey-Salines est désormais opérationnelle après 1 an de travaux.

## Solidarité entre communes

**MISEREY-SALINES** > Victime d'un incendie en juin 2014, la salle polyvalente de Miserey-Salines accueillie de nouveau le public depuis cet été. « *C'est un feu de poubelle qui a provoqué, par propagation, la destruction d'un tiers de la toiture en bois du bâtiment, avec dégâts collatéraux importants après intervention des pompiers* », resitue le maire Marcel Felt. « *La structure venait de bénéficier en 2012 et 2013 de travaux d'entretien et de rénovation pour un total de 450 000 €...* » Après six mois d'expertise, la salle a pu être remise à neuf, à l'identique, entre janvier et fin mai de cette année. Le coût de l'opération (300 000 €) a été pris en charge par les assurances des familles

des mineurs, auteurs du sinistre. Pour éviter que se renouvelle ce genre d'incident, un local poubelle adjacent, fermé, a été construit en dur. Maintenu grâce à la mise à disposition de locaux provisoires par les communes avoisinantes, l'activité associative a donc repris, ainsi que l'activité festive. « *Le Conseil municipal, les 25 sections de l'Association sportive et culturelle de Miserey-Salines (ASCMS), ses 1 000 adhérents remercient cet élan de solidarité fourni par les municipalités de Besançon, des Auxons, d'École-Valentin, de Châtillon-le-Duc et d'autres.* »

☎ 03 81 58 76 76

✉ [mairiedemiserey@wanadoo.fr](mailto:mairiedemiserey@wanadoo.fr)

## Beure ne manque plus d'aire

**BEURE** > Balançoires, jeux de bascule, d'équilibre ou d'escalade font désormais le bonheur des petits beurots. Ouverte et inaugurée avec l'été, la nouvelle placette de jeux clôturée de 200 m<sup>2</sup> située aux abords de la salle polyvalente avec un accès direct jusqu'à l'école, n'a pas fini de faire des heureux. « *Nous devions aller en voiture jusqu'à l'aire de jeux la plus proche, dans le quartier de Velotte à Besançon* souligne Pascaline, maman de deux bambins de 4 et 6 ans. *Cette fois, on est à deux pas et nous pouvons venir à pied, c'est parfait* ». Consciente



du manque, la municipalité a fait réaliser ce joli coin ludique avec cinq jeux spécialement destinés aux enfants jusqu'à 10 ans. Les plus grands ont un parcours à disposition idéal pour jouer les Indiana Jones... avec des copeaux pour amortir les éventuelles chutes. Bancs et fauteuils métalliques sont installés à proximité directe pour les parents. Baptiste, 7 ans, est enthousiaste : « *C'est génial et les jeux sont trop bien, on se retrouve ici avec des copains de ma classe et je peux même venir à vélo* ». Un plein succès !

## En Abbans toute !

**BOUSSIÈRES** > Byans-sur-Doubs, Boussières, Chouzelot, Quingey, Lombard et Abbans-Dessous, voilà les six villages que traverseront les coureurs du trail « *les montées d'Abbans* », organisé le 20 septembre. « *Les départs et arrivées des deux courses et de la marche auront lieu sur les courts de tennis d'Abbans-Dessus. Premier départ à 10h pour la course la plus longue (21 km) et au plus fort dénivelé (700 m). Les marcheurs s'élanceront ensuite à 10h15 au fil d'un parcours ombragé de 10 km (inscription gratuite, sur place). Enfin, le top de la 2<sup>e</sup> course, moins exigeante physiquement (10 km, 350 m de dénivelé) sera donné à 10h30* », annonce Jean-Noël Cote président du comité organisateur. « *La tombola offrira 1h de vol en*

*montgolfière à l'occasion de la fête des montgolfières d'Arc-et-Senans ce même jour !* » Événement sportif, certes, mais aussi moment convivial à partager en famille ou entre amis autour de la buvette (repas 9 €) avec en musique de fond des morceaux joués sur des cors des Alpes par le groupe Vougeaucors. Une occasion également de voir ou revoir les curiosités et éléments de patrimoine qui jalonnent les circuits et le secteur. À noter : les inscriptions aux courses se font sur [le-sportif.com](http://le-sportif.com) ou sur place dès 8h (12 € le 10 km et 18 € le 21 km).

Contacts : 07 89 46 84 03 -  
03 81 63 68 95 ou  
✉ [jncote@voila.fr](mailto:jncote@voila.fr) - [trail25abbans.fr](http://trail25abbans.fr)

## Goûter d'anniversaire

**Le festival The Serious Road Trip fête ses 10 ans et invite le public à quatre jours de fête**

**AVANNE-AVENEY** > « *Pour mes 10 ans, je t'invite à mon anniversaire* » c'est en ces termes que le Serious Road Trip propose au public de venir partager un moment festif et convivial à Avanne-Aveney à l'occasion de son festival. « *On est tous un peu des grands enfants, nous voulons nous amuser ! D'ailleurs, nous invitons les festivaliers à venir déguisés.* » précise Nadia Cherif présidente de l'asso-

ciation. Vous l'aurez compris, ici on plaisante, on s'amuse et on croise des clowns et des acrobates tous plus décalés les uns que les autres. Au programme du festival, cirque, théâtre de rues, spectacles, ateliers et cabaret se partageront la piste pour le bonheur des petits comme des grands. Si la forme est résolument légère, le fond, lui, est bien « *serious* ». En effet, ce festival a été créé pour permettre à l'association de présenter au public ses nombreuses activités et notamment ses projets humanitaires menés dans le monde entier par le biais des arts de la piste et de la rue. « *Pour cette édition anniversaire, nous accentuons le côté associatif avec plusieurs stands pour présenter tous les projets menés depuis 10 ans* »...

The Serious Road Trip,  
du 24 au 27 septembre  
à Avanne-Aveney.  
Plus d'informations sur :  
✉ [chb.theseriousroadtrip.org](http://chb.theseriousroadtrip.org)



AGGLO INSOLITE

## Respect et sensations fortes

**Au cœur de la forêt du Gratteris, harmonieusement intégrées à leur environnement naturel, 3 pistes de VTT de descente accueillent les amateurs de sensations fortes.**



Les vététistes s'en donnent à cœur joie sur les pistes forestières.

**LE GRATTERIS** > Lieu de découverte de la discipline ou d'entraînement pour ceux qui maîtrisent le free ride, ce « *spot* » est l'œuvre d'un passionné, Brice Cantenot. « *J'ai commencé à le construire en 2006 pour pouvoir vivre ma passion. Je venais le week-end, j'empilais des bouts de bois pour créer des pistes adaptées à différents niveaux. J'y ai passé au moins 1 000 heures ces 8 dernières années !* » Devant le succès grandissant du site, l'association Besac Collectif Bike s'est créée pour légaliser le lieu et fédérer les amateurs de « *gros vélos* », ces vélos prévus pour sauter et descendre. Les membres de l'association ont donc négocié avec les municipalités et propriétaires privés pour légaliser l'implantation de ces pistes et ainsi permettre une utilisation ouverte au plus grand nombre. « *Nous éduquons les jeunes qui nous rejoignent à respecter et entretenir le lieu.* » L'utilisation de ce terrain privé est réservée aux membres, mais Brice se fait toujours un plaisir d'accueillir ceux qui veulent découvrir la discipline et de leur divulguer les consignes de base pour assurer leur sécurité... et leur plaisir !

Plus d'informations sur :  
✉ [www.besaccollectifbike.com](http://www.besaccollectifbike.com)  
et [www.facebook.com/Gratterisbikpark](http://www.facebook.com/Gratterisbikpark)  
☎ 03 81 83 15 32

# YANN CHERDO, L'INGÉNIERIE, C'EST SON VIOLON

Élève-ingénieur de l'ENSM, Yann Cherdo travaille sur la synergie entre ingénierie et lutherie pour mettre au point des instruments toujours plus aboutis.



Yann Cherdo (à droite) élève-ingénieur à l'ENSM et Hervé Prudent (à gauche) luthier bisontin, rapprochent ingénierie et artisanat pour améliorer la qualité des instruments de musique.

matériau, assemblage, collage entre autres ont en effet des impacts importants sur l'acoustique. Le futur ingénieur travaille à la fois sur un axe R&D (Recherche & Développement) mais aussi sur un volet production.

## DÉJÀ CO-CRÉATEUR D'UNE SOCIÉTÉ

La société BECARRE SAS, nouvellement créée par Yann Cherdo, Hervé Prudent et Jean-Yves Cheveux, apportera très vite sur le marché mondial de la facture instrumentale la force scientifique française, faisant valoir la haute qualité de son patrimoine artisanal. « *Aujourd'hui poursuit Yann Cherdo, une très grande majorité des instruments de musique vendus à travers le monde sont fabriqués hors de France – dont plus de 60 % en Asie – , alors que nous avons un savoir-faire ancestral, des bois hors-pair, ici même en Franche-Comté. Nous voulons vraiment défendre le Made in France* » ! Dès 2016, la jeune entreprise mettra sur le marché une centaine d'instruments artisanaux par an – contre dix actuellement – tout en défendant le savoir-faire français et comtois dans de nombreux salons. Cocorico !

\*École Nationale Supérieure de Mécanique et des Microtechniques.

Coupler art et science, une démarche prometteuse. Cette synergie entre deux mondes *a priori* éloignés est devenue réalité grâce au projet de Yann Cherdo, 22 ans, en dernière année à l'ENSM\* de Besançon et déjà distingué par de nombreux prix (Jeune Espoir 2015 Norbert Ségard dans la catégorie Technologie et Arts, prix I-Lab émergence de la BPI France et 1<sup>er</sup> prix d'excellence des entrepreneuriales). Associé depuis plus d'un an au luthier bisontin Hervé Prudent (HP lutherie), bien connu pour la qualité de ses créations, le jeune homme, lui-même musicien, couple la

démarche scientifique et productique de l'ingénieur au savoir-faire de l'artisan. « *Il s'agit d'aller toujours plus loin dans la compréhension de l'instrument de musique pour donner vie à des innovations créatives* » explique-t-il.

En effet, tandis que le luthier travaille de façon empirique pour créer des instruments selon ses objectifs sonores, Yann Cherdo, notamment en collaboration avec l'institut Femto-ST, apporte les moyens de l'industrie classique (études, recherche sur banc d'essai...) pour comprendre et améliorer la structure profonde de l'instrument : composition du

## Le Grand Besançon prend la compétence enseignement supérieur

Le poids économique et social des étudiants est extrêmement important pour le territoire grand bisontin. En tout, ce sont plus de 22 000 étudiants qui vivent au quotidien dans l'agglomération. Dans le paysage des régions qui se recomposent, l'Université et ses laboratoires de recherche tiennent une place majeure pour le développement économique du territoire. Déjà en charge de la compétence « *économie et innovation* », le Grand Besançon complète cette attribution avec celle de « *l'enseignement supérieur* », ayant pris le relais de la Ville depuis ce printemps. Parmi les enjeux à venir, la compétition des Initiatives d'excellence (Idex-I-site), est un moment clé. Elle permet de décrocher plusieurs

millions d'euros de dotations, notamment pour appuyer les partenariats avec le monde économique. Le regroupement universitaire Bourgogne-Franche-Comté fait ainsi partie des huit présélectionnés sur les 20 sites universitaires qui ont candidaté. Le verdict de la sélection finale interviendra en fin d'année.





Pianos &  
Claviers

Maître artisan  
Facteur de piano

## Nouvelle adresse

9 rue Battant, 25000 Besançon

**03.81.82.36.88**

pianosgaetanleroux@orange.fr

www.gaetanleroux.com

- Distributeur agréé yamaha, schimmel, Roland
- Restauration de piano
- Reprise et dépôt vente
- Location-vente

JE PRODUIS MON C.M.<sup>®</sup>  
ELECTRICITE

AGENCE BESANCON

Votre expert en PRODUCTION  
et ÉCONOMIE D'ÉNERGIE



**ÉCONOMISEZ**  
SUR VOTRE  
**FACTURE D'ÉNERGIE**

**Particuliers  
Entreprises  
Collectivités**

LES AVANTAGES DU PHOTOVOLTAÏQUE

- \* Jusqu'à 12 % de rente fixe pendant 20 ans
- \* Électricité gratuite une fois l'amortissement terminé
- \* 30% de crédit d'impôt avec nos systèmes hybrides
- \* 40% d'économies de chauffage avec solution hybride
- \* 70% d'économies sur votre production d'eau chaude
- \* Une installation garantie 20 ans



**2 C CHEMIN DE PALENTE - 25000 BESANCON**  
**06 52 28 17 21 - www.jeproduismonelectricite.com**

## UNE SUPER CARTE DES SUPER POUVOIRS

AVANTAGES  
JEUNES  
2015-2016

AVANTAGES  
JEUNES  
...2015-2016...

**WAHOOU**

www.jeunes-fc.com

AVANTAGES  
JEUNES

LA CARTE DE TOUS  
LES MOINS DE 30 ANS

**7€**

UNE ACTION DU CRIJ ET DU RÉSEAU INFORMATION JEUNESSE SOUTENUE PAR LA RÉGION FRANCHE-COMTÉ



CONSERVATOIRE DU GRAND BESANÇON

## Inscriptions, il n'est jamais trop tard

Les cours des quelque 70 disciplines enseignées au Conservatoire reprennent le 14 septembre. Pour ceux qui auraient manqué la période d'inscription, pas de souci, il est encore temps de se rattraper. « Il ne faut pas hésiter à se présenter car il reste toujours quelques places, certaines disciplines ne sont pas complètes. Les



services du Conservatoire sont à la disposition du public pour étudier la possibilité d'un parcours chez nous. Nous sommes un établissement de service public, nous sommes là pour assurer la continuité de l'enseignement, par exemple pour les personnes qui sont arrivées dans le Grand Besançon pendant l'été. Nous essayons toujours de trouver des solutions, de nous adapter », précise Éric Scrève, directeur de l'établissement. En effet, l'apprentissage de la musique souffre de préjugés bien loin de la réalité. « Certains n'osent même pas s'inscrire dans des disciplines comme le piano ou la guitare pensant qu'elles sont complètes alors que nous avons quelques petites marges de manœuvre. » Notez également que les tout-petits, dès 5 ans, peuvent s'initier à la musique.

Plus d'informations dans la rubrique **Conservatoire du Grand Besançon**

 [www.grandbesancon.fr](http://www.grandbesancon.fr)



## Musique, danse, théâtre, c'est reparti !

Une nouvelle saison culturelle s'ouvre au Conservatoire à rayonnement régional. Connu pour être un lieu d'enseignement, le Conservatoire est aussi un lieu de diffusion de la pratique artistique. « Le Conservatoire propose, gratuitement, près de 150 spectacles par saison, majoritairement au sein de son auditorium, mais aussi hors les murs. Ces propositions de spectacles musicaux, théâtraux ou chorégraphiques, sont le reflet de l'enseignement dispensé quotidiennement. Diversité, transversalité, pluralité... L'objectif, comme toujours, est de conjuguer les publics et les esthétiques, le tout au pluriel ! » précise le directeur Éric Scrève.

ORCHESTRE D'HARMONIE MUNICIPALE

## Eh bien chantez maintenant !

**Nouveauté de cette rentrée 2015, l'Orchestre d'Harmonie Municipal propose des cours de chant.**

Connu pour son orchestre de musiciens amateurs pratiquant un instrument à vent ou à percussion, l'Orchestre d'Harmonie Municipal, étouffe sa gamme d'activités en proposant deux nouveaux cours : chant choral classique et chant choral variété. Plutôt adapté à un public adulte et adolescent, le planning de travail de ces nouvelles pratiques artistiques se décompose en deux heures de répétition par semaine en vue d'une restitution publique en fin d'année. « Nous souhaitons élargir nos activités et répondre à la demande du public. De plus, nous avons déjà mené des projets transversaux associant musique et chant. Catherine Danielson, qui enseigne le chant est également professeur de piano dans notre école de musique », précise Daniel Rollet, directeur de l'Orchestre. L'activité



chant est élaborée en étroite partenariat avec deux associations locales, la Société des concerts et Les apprentis chanteurs. Les cours, qui débutent mi-septembre, peuvent accueillir jusqu'à 50 personnes. Il est encore temps de s'y inscrire.

Orchestre d'Harmonie Municipal,  
12 rue Weiss, 03 81 50 83 48  
Informations pratiques et inscriptions  
sur le site :  [ohmbesancon.fr](http://ohmbesancon.fr)

Votre  
mandataire  
automobile  
à Besançon



CONSEIL

Cars

[www.conseilcars.fr](http://www.conseilcars.fr)

Voitures neuves et véhicules utilitaires

Sur des centaines de modèles, de marques françaises ou étrangères



CARROSSERIE  
LIGIER

Toutes assurances, toutes marques

**CARROSSERIE**

Réparation aluminium  
Réparation plastique  
Carrosserie traditionnelle

**BRIS DE GLACE**

**IMMATRICULATION**

Agréments certifiés  
d'immatriculation et  
plaques

**MÉCANIQUE**

**RÉNOVATION**

Véhicules de collection et de prestige

**CARTE GRISE**

Sans rendez-vous - n°131 864 / 43 674

03 81 47 34 28

1 rue de Trépillot - 25000 Besançon

03 81 50 16 72

**GRETA de BESANÇON**  
[www.greta-besancon.com](http://www.greta-besancon.com)

35 avenue de Montrapon - 25000 BESANÇON

Tél. : 03 81 88 25 94 - [greta.besancon@ac-besancon.fr](mailto:greta.besancon@ac-besancon.fr)



**Formations**

Employé administratif et d'accueil : 04/01/16 au 08/07/16

CAP cuisine : 21/09/15 au 27/05/16

Monteur dépanneur frigoriste

Installation et maintenance d'équipements frigorifiques : 02/11/15 au 08/07/16

Agent magasinier : 09/11/15 au 06/05/16

Façadler Peintre – Isolation thermique par l'extérieur : 16/11/15 au 17/06/16

Technicien(ne) en énergies renouvelables, solaire photovoltaïque, thermique et éolienne : 12/10/15 au 27/05/16

Technicien(ne) d'études du bâtiment en dessin de projet option CAO DAO : 12/10/15 au 03/06/16

Qualification complémentaire « CAO industrie »

Logiciels : Solidworks et Inventor : 11/01/16 au 13/05/16

Technicien(ne) en électricité et automatismes du bâtiment : 29/02/16 au 21/10/16

BAC PRO « technicien d'usinage » : 28/09/15 au 10/06/16

**Rentrée 2015**

Formations gratuites et rémunérées  
selon statut et disponibilités  
pour les demandeurs d'emploi.

Formations également  
accessibles aux salariés  
en CIF, CSP...

**DU 12 AU 25 SEPTEMBRE**
**EXPOSITION PEINTURE  
SCULPTURE**
**AVANNE-AVENEY**

 Entrée libre, mairie  
d'Avanne-Aveney

**Rens. 06 85 85 92 52**
**SAMEDI 19 SEPTEMBRE**
**JOURNÉES DU PATRIMOINE  
THISE**

 Visite de l'Alambic, de la  
mairie et des hangars de  
l'aérodrome de 10h à 18h

**Infos : 03 81 61 07 33**
**DIMANCHE 20 SEPTEMBRE**
**VISITE HISTORIQUE  
POUILLEY-LES-VIGNES**

 Visite guidée des ouvrages  
fortifiés de la crête de  
Pouilly-les-Vignes.

Départ Mont de Pouilly à 14h

**Infos : 03 81 55 40 31**
**DIMANCHE 20 SEPTEMBRE**
**VIDE-GRENIERS  
ÉCOLE-VALENTIN**

À partir de 10h

**Contact : 03 81 53 14 49**
**DIMANCHE 20 SEPTEMBRE**
**VIDE-GRENIERS  
MONTFERRAND-LE-CHÂTEAU**

Organisé par le Comité des fêtes

**Contact : 06 46 85 59 14**
**DIMANCHE 20 SEPTEMBRE**
**VIDE-GRENIERS  
MAMIROLLE**

Salle des fêtes

**Contact : 03 81 55 78 05**
**23, 24, 25 SEPTEMBRE**
**THÉÂTRE AMATEUR  
MONTFERRAND-LE-CHÂTEAU**

 Organisé par la mairie et  
le comité des fêtes

 Salle des fêtes et salle  
motricité de la maternelle

**Contact : 03 81 56 52 09**
**DIMANCHE 27 SEPTEMBRE**
**VIDE-GRENIERS  
BESANÇON - COMBE  
SARAGOSSÉ**

 Vide-greniers de la Combe  
Saragossa 34, Chemin de Vieilley  
organisé par l'association ACS

**Tél. 03 81 53 64 32**
**2, 3 ET 4 OCTOBRE**
**FESTIVAL DU BITUME  
ET DES PLUMES**
**BESANÇON - TARRAGNOZ**

(Voir page 33)

**SAMEDI 3 OCTOBRE**
**FÊTE DE QUARTIER.  
BESANÇON - QUARTIER  
CHAUDANNE**

 Organisée par L'Amical de  
Chaudanne, visite guidée  
environnementale et patrimoniale du  
quartier, représentation théâtrale,  
marche au flambeau et repas

**Rens. 06 80 90 49 11**
**SAMEDI 10 OCTOBRE**
**REPAS DANSANT  
VAIRE-LE-PETIT**

Salle des fêtes dès 19h

**Contact : 03 81 57 03 03**
**DIMANCHE 11 OCTOBRE**
**CONCERT**
**BESANÇON - GRAND KURSAAL**

 Concert tous en chœur donné  
au profit de la recherche  
hépatique et du don d'organe.

16 h - Entrée libre.

**Tél. 06 72 79 37 60**
**SPECTACLE - CONCERT  
BESANÇON - MONTRAPON**

 Pour fêter ses 30 ans,  
l'association SNC Besançon  
organise un concert / spectacle  
en l'église Saint-Louis à 17h

**Infos : [www.snc.asso.fr](http://www.snc.asso.fr)**
**14 ET 16 OCTOBRE**
**CONCERT  
BESANÇON**

 L'association Chantez 25000  
organise deux concerts au  
théâtre de l'Étoile à Besançon

**Infos : 06 03 98 99 54**
**17 ET 18 OCTOBRE**
**SALON DES VINS  
FONTAIN**

Salle des fêtes de Fontain

**Rens. 03 81 57 29 41**
**17 ET 18 OCTOBRE**
**ALTERNATIBA  
BESANÇON - ESPLANADE  
DES DROITS DE L'HOMME**

 Village éphémère pour  
apprendre à agir contre le  
dérèglement climatique.

**Rens. [www.alternatiba.eu/besancon](http://www.alternatiba.eu/besancon)**
**DON DU SANG**
**Calendrier des collectes  
septembre et octobre**
**JEUDI 17 SEPT.**

 De 15h30 à 19h30  
**ÉCOLE-VALENTIN**  
Centre Activités et Loisirs  
2, rue de Franche-Comté

**LUNDI 21 SEPT.**

 De 17h à 20h  
**MARCHAUX**  
Salle polyvalente  
Route de Champoux

**SAMEDI 26 SEPT.**

 De 9h à 12h30  
**LES AUXONS**  
École Les Auxons  
55, rue Maupommier

**MARDI 29 SEPT.**

 De 16h30 à 19h30  
**BOUSSIÈRES**  
Maison des Loups  
4, rue des Richets

**LUNDI 05 OCT.**

 De 17h à 19h30  
**PUGEY**  
Maison du Temps libre  
Les Grands Prés

**LUNDI 12 OCT.**

 De 16h30 à 19h30  
**SERRE-LES-SAPINS**  
Centre culturel sportif loisir  
Rue de la Gare

**MERCREDI 14 OCT.**

 De 16h30 à 20h  
**PELOUSEY**  
Maison de la Noue  
11, Grande Rue

**VENREDI 23 OCT.**

 De 16h à 19h30  
**CHALEZEULE**  
Maison commune  
1, rue du Clos

**Établissement français du sang Bourgogne Franche-Comté - Hauts du Chazal - Temis sante. Du lundi au vendredi de 8h à 17h samedi de 8h à 12h**  
**Arrêt tram UFR Médecine - Arrêt bus ligne 14 Dolto**

**Match de l'ESB F**

 Championnat de France de première division de handball féminin  
Palais des sports à Besançon.

**3<sup>E</sup> JOURNÉE :**
**ESB F - FLEURY**

Vendredi 11 septembre à 20h30

**5<sup>E</sup> JOURNÉE :**
**ESB F - TOULON**

Vendredi 25 septembre à 20h30

**7<sup>E</sup> JOURNÉE :**
**ESB F - NÎMES**

Samedi 3 octobre à 20h30

**9<sup>E</sup> JOURNÉE**
**ESB F - METZ**

Samedi 24 octobre à 20h30

**Les armées dans la cité**

Les Armées (Terre, Air, Mer) s'exposeront à Besançon les 7 et 8 octobre de 10h à 18h à l'esplanade des Droits de l'homme. De nombreuses animations en accès libre seront proposées aux visiteurs pour faire découvrir l'armée, avec en point d'orgue deux événements :

- le 7 octobre à 18h00, une prise d'armes animée par la Nouba du 1<sup>er</sup> Régiment de Tirailleurs et le Bagad de Lann Bihoué aura lieu dans la Cour d'Honneur de l'hôpital Saint-Jacques.
- le 8 octobre, le Bagad de Lann Bihoué clôturera ces deux journées avec un concert de solidarité au profit des blessés de l'armée de terre au Grand Kursaal à 20h30. Tarif : 20 €. Réservations à Besançon Tourisme et Congrès.

**Plus d'infos :**  [www.besancon-tourisme.com](http://www.besancon-tourisme.com)

## Le festival du Bitume et des Plumes passe la 2<sup>e</sup>

Cirque, théâtre, concerts mais aussi danse et chanson : les arts de la rue seront pluriels au 2<sup>e</sup> festival du Bitume et des Plumes, les 2, 3 et 4 octobre à Besançon. Après le succès de l'an passé, où beau temps et programmation de qualité avaient permis de réunir quelque 3 600 spectateurs, l'équipe du Goudron et des Plumes propose de nouveau un festival qui décoiffe. Au cœur des magnifiques cours intérieures des quartiers Tarragnoz et Citadelle mais aussi place de Lattre de Tassigny, 25 compagnies donneront le meilleur d'elles-mêmes dans des spectacles gratuits de 45 mn. Pour les organisateurs, l'esprit « village »

du quartier est une condition *sine qua non* à la réussite de la manifestation : entre convivialité, bonne humeur, discussion avec son voisin, le festival du Bitume et des Plumes favorise l'échange mais aussi la découverte du patrimoine bisontin. Une ambiance festive qui débutera par la Véloration, en partenariat avec Vélo-Campus et avant la Grande scène ouverte aux jeunes talents... sans crainte d'être passés au goudron et trempés dans les plumes, promis !

Plus d'infos :

 [estivaltarragnoz.wix.com/dubitumeetdesplumes](http://estivaltarragnoz.wix.com/dubitumeetdesplumes)

## Circuits courts : nouveaux lieux de rendez-vous !

**Preuve du succès du « manger local » dans le Grand Besançon, deux nouveaux marchés de producteurs sont lancés depuis la rentrée**

La famille des marchés de producteurs s'agrandit ! Ainsi Thise et Roche-lez-Beaupré viennent rejoindre les communes de Gennes, Morre, Nancray, Pelousy, Pugey et des Auxons dans la liste des organisateurs de marchés. « Notre idée était de dynamiser le village. En voyant le succès d'autres marchés ou lieux de vente directe nous avons eu le déclic. Les consommateurs recherchent de l'authenticité. » explique Nicolas Grussner, conseiller municipal à la commune de Roche-lez-Beaupré. Fromage de chèvre et œufs du Château d'Uzelle, fruits et légumes

de Rigney et Chalezeule, charcuterie de Fontain, produits laitiers de Bouclans, ou encore glaces d'Aissey, l'offre s'annonce riche en produits locaux. « Nous nous sommes associés à la commune de Thise qui avait le même souhait que nous. En effet, nous n'avions pas les moyens techniques et humains d'organiser un marché par semaine ou par quinzaine, c'est pourquoi nous avons décidé ensemble d'alterner les marchés dans chaque village ». Ainsi, Thise accueille producteurs et consommateurs le 1<sup>er</sup> samedi du mois et Roche-lez-Beaupré le 3<sup>e</sup> samedi.

**Marchés de producteurs, à Thise, place de l'amitié, le 1<sup>er</sup> samedi du mois de 8h30 à 12h et à Roche-lez-Beaupré, place Pasteur le 3<sup>e</sup> samedi du mois de 8h30 à 12h.**



## Les marchés de producteurs du Grand Besançon

**VENEZ DÉGUSTER LES PRODUITS LOCAUX, DIRECTEMENT DU PRODUCTEUR AU CONSOMMATEUR**

- **Marché des Auxons** : Tous les dimanches matin 9h à 12h
- **Marché de Pelousey** : 2<sup>ème</sup> samedi du mois de 9h à 12h30
- **Marché de Pugey** : 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> samedis du mois de 8h à 12h
- **Marché de Morre** : 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> samedis du mois de 8h à 12h
- **Marché de Gennes** : 2<sup>e</sup> vendredi du mois de 17h30 à 22h
- **Marché de Nancray** : Dernier vendredi du mois (salle des fêtes) à partir de 17h30

## Sorties : ça bouge toujours au musée !

Où trouve-t-on des tavaillons, de la poudre de perlimpinpin et un gnome des tourbières ? Dans le programme de rentrée du musée des maisons comtoises, bien sûr ! Comme à son habitude, le musée de Nancray propose un programme riche et varié. Deux nouvelles expositions s'ouvrent en ce mois de septembre. Projet franco-suisse, l'exposition « Construire dans le massif du Jura » dévoile les techniques traditionnelles et locales de construction. Pierres sèches,

tavaillons et enduits à la chaux n'auront plus de secret pour les visiteurs ! Autre découverte à ne pas manquer au musée, l'exposition « Trésors oubliés de l'expédition Schley » qui regroupe des objets variés mêlant art et sciences en un surprenant cabinet de curiosités. Du côté des animations, cette année encore, les sorcières vont garer leurs balais au musée le temps d'une journée abracadabrante. Tandis que les Bios Jours, foire éco-bio qui regroupe une centaine d'exposants,

s'installeront pour un week-end bien festif à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine. En septembre et octobre, le musée propose également des ateliers pour apprendre à produire ses graines pour le potager, à fabriquer ses produits ménagers et à découvrir les anciennes méthodes de conservation des aliments.

**Renseignements et informations sur :**

 [www.maisons-comtoises.org](http://www.maisons-comtoises.org)  
ou au ☎ 03 81 55 29 77



**RETROUVEZ TOUTES LES IDÉES DE SORTIES**

dans l'agglomération et à Besançon sur le site : [sortir.besancon.fr](http://sortir.besancon.fr)  
ou sur l'agenda électronique : [www.grandbesancon.fr](http://www.grandbesancon.fr)

THISE

# L'AÉRODROME ET SES HANGARS CLASSÉS

**C'est sur une vaste plaine comprise entre la voie ferrée, le Doubs et la RN 83, large langue de terre et d'herbe de 68 ares que s'ouvre à Thise, en 1932, le premier aérodrome du Doubs.**



Aérodrome de Thise quelques années après sa construction dans les années 30.

Dès 1911 et le premier meeting aérien tenu à Besançon au Polygone de Palente, l'aviation encore débutante connaît un immense succès populaire. Les as de l'aéroplane deviennent les nouveaux chevaliers du progrès... À Thise, deux passionnés, Jacques Weinmann et Louis Bigesson souhaitent organiser l'Aéro-Club du Doubs qui a vu le jour en

1930. Sous leur impulsion, le ministère de l'Air accorde en 1932 une subvention de 250 000 F (environ 38 000 €) au Département du Doubs pour que l'aérodrome voie le jour. On acquiert environ 110 parcelles sur la plaine de Thise, afin d'obtenir un terrain homogène, qui est homologué l'année suivante. Les membres du club mettent largement la main à la poche

(récoltant 7 600 € d'aujourd'hui) pour acheter leur premier aéroplane, un POTEZ 43, frappé aux armoiries de Besançon. Vol à voile, pilotage et brevets de pilote se développent dès 1936 tandis que des infrastructures sont mises en place. L'armée de l'air déclare le camp d'aviation de Thise « aérodrome de dégagement » pour les bases de Dole et Luxeuil. Deux hangars accolés de type « Eiffel », en

tôles et poutrelles (lire encadré), sont alors construits en bordure du terrain. La fermeture de l'aéro-club est imposée de 1939 à 1946 : les militaires reprennent le contrôle du terrain et démolissent les bâtiments, hormis les hangars. Les troupes allemandes rendent aussi l'aérodrome inutilisable en disséminant des blocs de béton sur le terrain... Peu après l'Armistice, le 17 juin 1945, le tarmac réceptionne en urgence un bombardier quadrimoteur Boeing 17, une forteresse volante de 30 mètres d'envergure. Du jamais vu depuis.

Aujourd'hui, la belle piste en herbe de 970 m de long sur 150 m de large accueille toujours les passionnés de tous bords. Aviation, vol à voile, ULM et modélisme aérien se partagent désormais les lieux, faisant de l'aérodrome de Thise l'une des seules plateformes en France qui héberge à la fois quatre aéro-clubs !



## Des hangars bientôt restaurés

Les deux grands hangars métalliques double-tonneau qualifiés de « cathédrales de poutrelles et de tôles », bâtis en 1938 aux abords de la piste, sont classés aux monuments historiques depuis 2007. Édifices exceptionnels devenus rares (les seuls en France après celui de Châteaudun), ces structures occupent une surface au sol de 4 100 m<sup>2</sup>. Chaque hangar ne comporte aucun pilier en son centre. Mis à mal par les ans, les hangars font l'objet d'une étude de restauration par la mairie de Thise et le Grand Besançon, pour des travaux programmés courant 2016-2017.



© OP



## Les journées du patrimoine

L'aérodrome ouvrira ses portes et bien sûr celles de ses hangars à l'occasion des Journées européennes du patrimoine, les 19 et 20 septembre. De quoi découvrir de nombreuses anecdotes sur le site, les adhérents de l'aérodrome se faisant un plaisir de raconter ce qui fit son histoire.

Le samedi à 18h, la journée se conclura, sur la plateforme de l'aérodrome, par un concert gratuit de variétés proposé par le groupe l'Embarcadère.

À Thise même, plusieurs visites libres sont proposées durant le week-end, avec des panneaux explicatifs des éléments clés de son patrimoine : les fontaines du Cygne et de la Vierge, Notre Dame de la Libération et sa table d'orientation... sans oublier une visite guidée possible de la mairie, le samedi de 9h30 à midi.

Infos : ☎ 03 81 61 07 33



# DÔME IMPERIAL

Une résidence d'exception...

## LIVRAISON IMMINENTE

20 Avenue Fontaine Argent à Besançon



du STUDIO  
au T5

▶ À proximité immédiate du **centre historique** et sur le tracé du nouveau tramway, profitez du quartier des Chaprais et d'une résidence à l'architecture soignée et aux prestations de **haut standing**, conçue pour vous.

▶ L'État peut vous rembourser **jusqu'à 21%** de votre acquisition en direct chez SEGER : bénéficiez des avantages exceptionnels de la **loi PINEL 2015**.

▶ SEGER vous offre une **garantie locative** pendant 3 années permettant de sécuriser votre défiscalisation et d'optimiser votre investissement immobilier.

BUREAU DE VENTE : 20 av. Fontaine Argent à Besançon - 03 81 53 81 00

[www.domeimperial.fr](http://www.domeimperial.fr)

SEGER

# Prochainement nouveau castorama Besançon



Des espaces cuisine et salle de bains 2 fois plus grands et 2 fois plus de choix en décoration.

Des produits 100% en stock et un retrait de marchandises simplifié.

Une équipe agrandie pour toujours mieux vous accueillir, vous conseiller et vous accompagner dans vos projets.

L'équipe de votre magasin



castorama  
la carte

**Pensez à ouvrir votre carte Castorama  
et bénéficiez d'offres exceptionnelles**

5 minutes suffisent.



*Plus que quelques jours...*

...Avant de découvrir un magasin tout neuf !

Rue de l'If  
Espace Valentin Sud  
25480 Ecole Valentin

Du lundi au samedi de 8h à 20h

[castorama.fr/besancon](http://castorama.fr/besancon)